pote à pote

Le magazine des Quartiers

Touche pas à mon pote

Discrimination

Victoire des cheminots marocains

Mémoire

30 ans après le grand concert de la Concorde...

Eco emploi

CV anonyme

N°149 - Trimestriel - Décembre 2015 / Janvier - Février 2016 - 10 Euros - www.poteapote.com - Pote à Pote, le magazine de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

J'AI VIOLEMMENT ENVIE D'ETRE FORMÉ

En France, + de 30% des jeunes des quartiers en difficulté sont au chômage. Pourtant, on leur promet à l'école, que s'ils travaillent bien, ils trouveront un emploi. La réalité, c'est qu'il leur est déjà très difficile de trouver un stage ou un contrat d'apprentissage, étapes de formation avant d'accéder à l'emploi. Changeons la donne avec www.sos-stage.fr la plate forme internet d'accès aux stages sans discrimination.

Faire de l'égalité une réalité avec www.sos-stage.fr

FIDL · Casino · ile de France · Maisons des Potes · Pote à pote · randstad · Premier Ministre

Fédération Nationale des Maisons des potes - 16 square Dunois, 75013 Paris - Tél 01 44 93 23 23 - Fax 01 44 93 23 24

ÉDITO

Tendre la main aux decrocheurs

Les associations qui agissent au cœur des quartiers populaires auprès de la jeunesse, auprès des familles font vivre la citoyenneté et les valeurs de la République.

Depuis plusieurs années nombreuses sont ceux qui s'alarment sur le «décrochage» d'une partie de la population des quartiers populaires. Il y a le décrochage scolaire de ceux qui ne croient plus pouvoir réussir leurs études et s'enrichir d'une formation au sein de l'éducation nationale. Il y a le décrochage de jeunes vis-à-vis d'un certain nombre d'institution à commencer par la police mais au-delà avec une méfiance vis-à-vis de toutes les institutions de l'état et des collectivités territoriale.

Quand une personne « décroche», ne trouve plus sa place dans la société qui est régie par l'état et les institutions de la république. Il peut aller jusqu'à décrocher vis-à-vis des principes mêmes et des valeurs même que sont censée incarner et défendre les institutions de la république française.

Les raisons de perte de confiance vis-à-vis des institutions (éducation, police, élus, aides sociales etc.) sont grandes pour tous ceux qui vivent leur situation personnelle comme désespérée et qui n'arrivent pas à trouver le chemin de l'espoir au sein de notre société. Certaines personnes ainsi désespérées sombrent dans l'alcoolisme, les antidépresseurs, la drogue, l'auto destruction de leur santé et de leur personne.

D'autres envisagent de rompre en basculant dans des circuits économiques en rupture totale avec la loi. D'autres ont transformé leur désespoir en haine de la société et sont prêt à basculer dans la lutte violente contre autrui et contre le pays tout entier.

Pour faire face aux douleurs de la vie, aux angoisses, au sentiment d'être exclus et mis à l'écart de la société nombre de personnes cherchent de l'aide auprès des associations de toute nature. Il est essentiel quand on ressent le désespoir de trouver des mains tendues qui vous aident à reprendre gout à la vie et pour reprendre espoir.

Les maisons des potes, les associations réunies et mobilisées au sein de la fédération nationale des maisons des potes sont des mains tendues à ceux qui retrouvent dans le collectif une énergie pour aller de l'avant.

Notre collectif a pour ambition de remobiliser l'espoir par la réflexion et la revendication d'une société plus juste qui donne à chacun les moyens d'aller de l'avant sans discrimination, sans racisme, sans haine.

L'idéal d'égalité que défendent les maisons des potes est une espérance et une force donnée a chacun de ceux qui souffrent des injustices de la vie et de la société.

Si vous partager cette orientation nous vous invitons à soutenir et rejoindre les maisons des potes et apportez chacun cette part d'enthousiasme qui nous permet de faire aboutir les luttes sociales qui redonnent espoir et de faire de l'égalité une réalité.

Samuel Thomas
Délégué Général de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

Maisons des Potes

Pote à Pote magazine N°149
Fédération Nationale
des Maisons des Potes
16 square Dunois - 75013 Paris
www.maisondespotes.fr
T 01 44 93 23 23 - F 01 44 93 23 24
www.poteapote.com
Contact rédaction :
contact@maisondespotes.fr

Directeur de la publication : Samuel Thomas

Rédacteur en chef : Samuel Thomas

Rédacteur en chefs adjoints : Slimane Tirera et Sabrina Alaouchiche

Maquette : Karim Benchaib, Julien Vanhée et Raphael Perrin

Abonnement : Mala Dhunnoo, Minta Ouattara

Diffusion : le réseau national des Maisons des Potes

Rédacteurs : François Auguste, Karim Benchaib, Habiba Bigdade, Saadane Chaitelma, Christine Charlier, Julien Dray, Anne Fraquet, Akli Mellouli, Nicolas Natale, Erik Pagès, Pierre Tartakowski,Samuel Thomas,Slimane Tirera, Daniel Sotelo, Catherine Withol de Werden, David Zennou.

Numéro de commission paritaire : 1208G84757-ISSN-1259-4199
Imprimeur : EXPRESSIONS 2
10 bis, rue Bisson - 75020 Paris
T 01 43 58 26 26

SERVICE CIVIQUE
l'acsé
ileDeFrance

Grâce à votre soutien, Pote à Pote ira encore plus loin, ABONNEZ-VOUS !

[] **Particuliers : 10 € et plus /an**
[] **Associations : 50 € et plus /an**
[] **Institutions : 100 € et plus /an**

Coupon à renvoyer à :

Fédération Nationale des Maisons des Potes 16, Square Dunois, 75013 Paris.
tel : 01 44 93 23 23

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
.....
C.P ..... VILLE .....
MAIL .....
TEL. .....

7 ECO EMPLOI

8 Gérard Aschieri : « Les fonctionnaires doivent bénéficier de l'égalité de traitement »

8 Hocine Saal : « des salaires moindres de 40 % »

9 Gérard Filoche : « Les inégalités tirent tout le monde vers le bas »

10 CV anonyme : Le combat continu

13 DISCRIMINATION

14 Affaire Tieboyou : le bailleur HLM LOGIREP condamné pour fichage ethnique

15 La lutte pour l'égalité des cheminots marocains : D'un racisme légalisé à un racisme institutionnalisé ou de l'histoire d'un rapport ambigu entre la SNCF et les populations minoritaires.

17 L'action collective : Vers un aboutissement législatif de la procédure

19 IMMIGRATION

20 Marie-Christine Vergiat : Où est la libre circulation ?

20 Catherine Withol de Wenden : « Ce n'est ni l'invasion, ni la conquète »

21 Valeurs actuelle

23 SOS racisme Italie

24 Hongrie : Les migrants ne sont pas les bienvenues

25 DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS

26 Habiba Bigdade : Et si le salut était européen ?

27 François Auguste : «Menons ensemble le combat»

27 Anne Fraquet : se mobiliser une fois de plus

28 Pierre Tartakowski : Une crise démocratique

29 MÉMOIRE

30 Saadane Chaitelma : c'était humiliation sur humiliation

31 Julien Dray : La gauche au pouvoir a tourné le dos

32 Slimane Tirera : Promouvoir l'égalité, comme en 1983

33 Concert contre le racisme : Il y a 30 ans place de la concorde le concert des potes rassemblait 500 000 personnes.

39 DOSSIER TOUR DE FRANCE

Congrès de Poitiers
77e congrès du Parti socialiste
PS
NON AUX DISCRIMINATIONS
GÉNÉRALISATION DU CV ANONYME

ECO EMPLOI

Gérard Aschieri : « Les fonctionnaires doivent bénéficier de l'égalité de traitement »

Gérard Aschieri, Secrétaire Général de la FSU (principal syndicat de l'Education Nationale), a fait adopter en 2007 à son syndicat la demande de suppression des conditions de nationalité pour l'acccès à la fonction publique.

La FSU, depuis son congrès à Marseille en 2007, a parmi ses mandats la suppression de la condition de nationalité pour l'accès à la Fonction publique.
Il n'y avait, auparavant, jamais eu de problème dans l'esprit de qui que ce soit. Pour être fonctionnaire, il fallait être de nationalité française, puisqu'il était admis par tous que le fonctionnaire étant en charge de l'intérêt général des français, se devait lui aussi d'être français.
Puis est arrivée l'Europe, accompagnée d'une jurisprudence de la Cour de justice européenne, qui a imposé l'ouverture des emplois ne détenant pas de prérogatives de puissance publique.
Nous nous sommes alors demandé pourquoi cette ouverture, qui concerne non seulement les ressortissants de l'Union Européenne, mais aussi tous ceux originaires d'un certain nombre de pays associés faisant partie de ce qu'on appelle l'espace économique européen, excluait de nombreuses autres personnes.
Pour répondre à cette question, nous nous sommes posé plusieurs questions : Qu'est-ce qui fait l'intérêt d'une fonction publique ? Pourquoi y-a-t' il des fonctionnaires ?

Gérard Aschieri © Libération

Tout d'abord, ces fonctionnaires sont en charge de l'intérêt général. Ils doivent donc avoir des garanties d'indépendance par rapport aux intérêts particuliers. Ils doivent également assurer un service de qualité et ont donc besoin pour cela de qualifications. Par ailleurs, ils doivent garantir une certaine égalité de traitement et il est nécessaire qu'eux-mêmes bénéficient de cette égalité. Ils doivent aussi assurer la pérennité du service public, ce qui veut dire que le fonctionnaire en question doit pouvoir à l'endroit où l'on a besoin de lui au moment où l'on a besoin de lui.
Pourtant, tous ces aspects propres au fonctionnaire ne sont en aucun cas garantis par la nationalité de ce dernier. Ils n'ont même, en réalité, aucun lien avec celle-ci.
Enfin, en ouvrant à tous l'accès à la fonction publique et en conservant les modalités de sélection (ce qui, en théorie, permet l'égalité de traitement), on entre en conformité avec la déclaration des droits de l'homme de 1789. C'est ainsi que le mérite prend le pas sur les origines, permettant à chacun d'accéder à la Fonction publique en fonction de son parcours et non de ses attributs de naissance.

Gérard Aschieri

Hocine Saal : « des salaires moindres de 40 % »

Hocine Saal est secrétaire général du SNPADHUE (Syndicat National des Praticiens A Diplôme Hors Union Européenne). Il explique ici le cas particulier des médecins étrangers qui éxercent en France avec un statut moins avantageux que leurs collègues français.

Lorsqu'un médecin étranger arrive en France, il doit d'abord passer par un parcours des plus fastidieux avant de pouvoir exercer sa profession.
Il s'écoule en moyenne 10 ans entre le moment où il trouve un poste en hôpital et le moment où il est autorisé à exercer. Ces médecins pratiquent leur métier sous des statuts tout à fait différents de ceux de leurs confrères diplômés français, à savoir soit des statuts d'internes ou bien de praticiens attachés, et le salaire d'un praticien attaché est en moyenne moindre de 40% par rapport à celui d'un praticien diplômé français.

Ces praticiens qui font tourner nos services de soins fournissent globalement le double du travail en comparaison de celui fournit par leurs collègues. Bien souvent, ce sont également eux qui assurent les gardes du weekend, les astreintes, les jours fériés…
Ces médecins se voient malheureusement souvent refuser l'accès aux emplois classiques de praticiens hospitaliers et sont obligés de passer les concours avec des postes très restreints. Ils doivent ensuite déposer des dossiers devant des commissions d'autorisation d'exercice qui mettent en moyenne entre 8 à 12 mois pour statuer sur leurs aptitudes et il leur faut alors trouver un poste en adéquation avec leurs compétences. Les médecins ne sont pas les seuls à subir cette situation, puisque les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes sont confrontés au même problème.
Le syndicat que je représente œuvre essentiellement pour essayer d'intégrer ces praticiens dans notre système médical, mais surtout, on œuvre pour le maintien du niveau d'excellence de la médecine française. Je pense que ces deux exemples illustrent réellement la complexité du parcours d'un médecin, mais il faut savoir que cela se passe très différemment chez nos voisins européens.
A titre d'exemple, en Allemagne, ces praticiens arrivant de l'étranger doivent suivre une remise à niveau de la langue, puis exercent d'abord deux ans sous la responsabilité d'un chef de service avant d'être autorisé à exercer dans les hôpitaux allemands. En Suisse, dès lors qu'un praticien est accepté par un chef de service, il est autorisé à exercer.
J'espère qu'en France, les choses bougeront rapidement. On est toujours en train d'essayer de les faire avancer. Des décrets doivent paraître d'ici peu, on verra ce que ça donnera.

Hocine Saal

Gérard Filoche : « Les inégalités tirent tout le monde vers le bas »

Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail et membre du Bureau National du Parti Socialiste, nous explique à quel point les inégalités entre salariés français et étrangers n'arrangent personne… Sauf les patrons

Gérard Filoche © hauteprovenceinfo.com

Lorsqu'on parle d'inégalité, tout le monde trinque. Le salarié immigré, qui n'a ni droits ni papiers, se trouve dans une situation précaire et le salarié français, mis en concurrence avec quelqu'un n'ayant pas de droit et ne pouvant donc pas se défendre convenablement, devient vulnérable. La non-égalité des droits entre tous tire alors chacun vers le bas.

Mise en concurrence

La concurrence est une situation à laquelle il est inévitable de faire face dans le monde du travail. Du côté des employeurs, c'est à celui qui va obtenir la plus grande marge sur chacun de ses salariés. Chaque employé cherche à vendre sa force de travail le plus cher possible et chaque employeur cherche à l'acheter le moins cher possible afin de pouvoir tirer de chacun des employés une marge conséquente. Ensuite, il peut, avec cette marge, la réinvestir, développer son entreprise, ou comme beaucoup, en tirer des dividendes et les placer dans divers paradis fiscaux, mais c'est encore une autre histoire.

Cette concurrence féroce qui vise à baisser le coût du travail, entraîne également une baisse des droits. La baisse du coût du travail implique effectivement une régression des droits des employés, et s'il peut y avoir concurrence entre un salarié immigré et un salarié français, c'est tout à l'avantage de l'employeur.

Les actes discriminatoires commis par certains employeurs sont souvent liés à cette forme de concurrence : on peut ainsi faire faire à un travailleur étranger le même travail qu'à un travailleur français en le rémunérant deux à trois fois moins, à cause d'une diminution des droits des travailleurs étrangers face aux travailleurs français.

Ne pas perdre de vue les droits des salariés

La différence entre salaire net et salaire brut ne doit pas être considérée comme une charge. Si vous écoutez la radio, vous entendrez cette expression : « charges sociales ». Ne l'utilisez jamais. Ce ne sont pas des charges sociales, mais des cotisations sociales, ce qui est tout à fait différent. On ne peut les considérer comme un impôt, mais plutôt comme un salaire. Les cotisations reviennent effectivement aux salariés plus tard : c'est une part du salaire mutualisé, mise en commun et redistribuée à chacun en fonction de ses besoins : lorsqu'il fait face à la maladie, au chômage, à des difficultés de logement, à un accident du travail, lorsqu'il est en charge d'une famille nombreuse ou encore lorsqu'il part à la retraite.

Ce sont des cotisations pré-affectées et lorsqu'on s'en prend à ces cotisations, on s'en prend donc à quelque chose d'essentiel : la protection sociale liée au travail.

« on peut aussi vous discriminer en vous faisant faire le même travail qu'un salarié français, de nationalité française, en vous payant 2 fois ou 3 fois moins. »

Gérard Filoche

CV anonyme : Le combat continu

Après plusieurs mois de bataille, le parlement a rendu facultatif le CV anonyme, dans le cadre du projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi. Revendication historique de la Maison des Potes, le CV anonyme avait été rendu obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés en 2006.

En modifiant la loi concernant le CV anonyme, le gouvernement de Manuel Valls est revenu sur une grande avancée. La résistance de la droite et la réticence du MEDEF avaient empêché jusqu'à ce jour qu'un décret soit pris pour faire appliquer la loi du 31 mars 2006, qui imposait l'anonymisation des CV aux entreprises de plus de 50 salariés. N'ayant pas pris de décret pour appliquer cette loi, le gouvernement socialiste s'apprête à enterre l'une de ses promesses phares faite lors des législatives de 2012.

Saisi par la Maison des Potes, le Conseil d'Etat avait pourtant exhorté le gouvernement à publier un décret d'application, en donnant un délai de six mois au premier ministre. En octobre 2014, Samuel Thomas, Vice-Président de la Maison des Potes – Maison de l'Egalité, avait rédigé un projet de décret d'application sur le CV anonyme et l'avait soumis au groupe de dialogue, qui s'est réuni rue de Grenelle d'octobre 2014 à avril 2015. C'est le jour de la remise du rapport de ce groupe au ministre du travail que François Rebsamen annonçait préférer abroger la loi du 31 mars 2006.

Cette mesure prise par M. Rebsamen vise en réalité à satisfaire une demande du patronat.
La composition du groupe de dialogue comptait effectivement pour les trois quarts des représentants du patronat (UPA, CGPME, MEDEF) et pour un quart seulement des représentants des salariés (représentés par les syndicats de travailleurs et les associations antiracistes).

« A part le Medef, la CGPME et les représentants du CAC 40, il y avait un consensus de toutes les organisations de défense des salariés pour demander le décre »

« A part le MEDEF, la CGPME et les représentants du CAC 40, il y avait un consensus de toutes les organisations de défense des salariés pour demander le décret » assure Samuel Thomas. Cela n'a donc rien d'étonnant si le président du groupe de dialogue, Jean-Christophe Sciberras, ex-patron de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines, s'est prononcé contre la généralisation du CV anonyme.
Le 28 mai 2015, dans un hémicycle quasi désert, 12 députés se sont prononcés en faveur d'un amendement au projet de loi, rendant le CV anonyme facultatif.

Contre cette abrogation, la député Kheira Bouziane a mené la lutte contre cet amendement à l'Assemblée Nationale, et a été soutenue par 8 voix. Porteur de cette loi, François Rebsamen a soutenu cet amendement alors même qu'il avait signé le texte de la motion A du premier secrétaire du parti socialiste, plaidant pour une « généralisation du CV anonyme sur le modèle des copies anonymes aux concours de la fonction publique ». Un trouble de la mémoire qui ne sera pas le dernier…

Le 25 juin 2015, les sénatrices Bariza Khiari (PS), Marie-Noëlle Lienemann (PS), Aline Archimbaud (EELV) et le groupe communiste ont déposé un amendement permettant de réintroduire le CV anonyme comme obligatoire vis-à-vis de la loi. Malheureusement, il avait été rejeté à 8 voix contre 6.

Enfin, le 7 juillet dernier, les députés Daniel Goldberg et Alexis Bachelay ont déposé un nouvel amendement visant à obliger les entreprises de plus de 50 salariés à tenir un registre de candidatures, pour plus de transparence dans les recrutements et pour faciliter les démarches de recherche d'emploi face aux discriminations. Cette fois-ci, le gouvernement et la droite se sont alliés pour faire rejeter cet amendement alors même que cette proposition faisait consensus au sein du groupe de dialogue, et ce malgré les propos contradictoires de François Rebsamen dans l'hémicycle.

A court d'arguments contre cet amendement, face aux députés Daniel Goldberg, Mathieu Hanotin et Christophe Cavard, le ministre n'a pas hésité n'a pas hésité déclarer que « l'introduction de l'obligation de tenir un registre dans les entreprises de plus de 50 salariés ne correspond pas du tout aux conclusions du groupe de travail. ».

Pourtant, le rapport préconisait d'approfondir les réflexions sur plusieurs propositions, dont le registre des candidatures. Plus loin, dans ce même registre, la proposition n°12 appelait à « engager des travaux sur la faisabilité de la mise en place d'un dispositif permettant d'assurer la traçabilité et la transparence des procédures de recrutement. ». Plus le mensonge n'est gros, mieux il passe…

Action de collage de la Maison des Potes

«un sondage faisait apparaître, il y a quelques mois, que 48 % des français et 57% des électeurs de gauche y sont favorables. (d'après un sondage Harris réalisé en avril 2014)»

Alors qu'un sondage commandé par la Maison des Potes-Maison de l'Egalité révèle que 72% des français y sont favorables (Louis Harris Interactive), le CV Anonyme ne doit pas être enterré.
La suppression de l'obligation de recourir au CV anonyme risque, comme le souligne Samuel Thomas, d'accentuer les discriminations. « Depuis 12 ans, on se démène pour faire cheminer des entreprises vers la mise en œuvre du CV anonyme, mais toutes les entreprises qui ont fait cet effort finiront par abandonner. »

Des études allemandes, suédoises et néerlandaises démontrent l'efficacité du CV anonyme, le gouvernement français prend donc une décision allant à contre-courant, faisant ainsi marche arrière en ce qui concerne la lutte contre les discriminations. « Un préjugé, ça se déconstruit. Quelqu'un qui a des aprioris peut toujours changer d'avis. »

Plus qu'un outil de lutte contre les discriminations, le CV anonyme permet également de changer les mentalités, en remettant en cause les préjugés.

La Maison des Potes continuera de mener le combat en rappelant son engagement en faveur du CV anonyme à chaque député et sénateur.

La lutte continue contre les discriminations et pour la généralisation du CV anonyme !

David Zennou

Ils ont défendu les amendements de la Maison des Potes :

- **Bouziane-Laroussi** Kheira
- **Carrey-Conte** Fanélie
- **Corre** Valérie
- **Robiliard** Denys
- **Richard** Arnaud
- **Vercamer** Francis
- **Massonneau** Véronique
- **Fraysse** Jacqueline
- **Lienemann** Marie-Noëlle
- **Khiari** Bariza
- **Hanotin** Mathieu
- **Cavard** Christophe
- **Goldberg** Daniel
- **Bachelay** Alexis
- **Sebaoun** Gérard

Ils se sont opposés à nos propositions :

- **Rebsamen** François
- **Colas** Romain
- **Destans** Jean-Louis
- **Demarthe** Pascal
- **Huillier** Joelle
- **Laurent** Jean-Luc
- **Lefebvre** Dominique
- **Lemorton** Catherine
- **Liebgott** Michel
- **Louis-Carabin** Gabrielle
- **Orphé** Monique
- **Sirugue** Christophe
- **Tardy** Lionel
- **Accoyer** Bernard
- **Tian** Dominique
- **Cherpion** Gérard

L'action collective : Vers un aboutissement législatif de la procédure

L'action de groupe anti-discrimination a été promis par le Président François Hollande en 2012, ce n'est qu'en 2015, que le processus législatif bouge pour une application en 2016.

Dès Septembre 2013, la Maison des Potes dénonçait le projet de loi Benoît Hamon qui limitait l'utilisation de la class action au seul domaine de la consommation, alors même que la Commission européenne préconise l'utilisation de cet outil redoutable pour lutter contre les discriminations.
En effet, « les organisations antiracistes ont découvert un schéma de discrimination systématisé dans de nombreux dossiers. Dans ce cas de figure, le nombre de victimes est exponentiel ? Si l'on pouvait avoir recours à la class action, les victimes frapperaient directement au portefeuille les entreprises discriminantes. Face aux dommages et intérêts faramineux que devraient payer les entreprises aux victimes, elles préfèreraient sans aucun doute cesser toute pratique discriminatoire. » Déclare Samuel Thomas.
Plusieurs projets sont en cours d'adoption pour la fin de l'année 2015.
Du côté du gouvernement, c'est la ministre de la justice Christiane Taubira qui a déclaré à la presse le 11 mars 2015 la mise en place de mesures pour les actions collectives dans le projet de loi « Justice du 21ème siècle ». Elle prône une action de groupe sur différents champs d'action, et notamment celui de la discrimination. Son projet de loi concernant la class action est passé durant l'été 2015.
Le député de Seine Saint Denis, Razzy Hamadi, s'était emparé du dossier à l'assemblée nationale. Il proposait une loi mettant en place les actions collectives contre les discriminations et avait été appuyé par la Fédération Nationale des Maisons des Potes, qui mène ce combat depuis déjà bien longtemps.
Enfin, la Fédération s'est montrée vigilante quant au cheminement législatif de cette affaire, car l'introduction des « class actions » en France pouvait être quelque chose de relativement effrayant pour les entreprises. Quoi qu'il en soit, les grandes firmes attachées à leur image de marque préfèrent éviter l'impact médiatique

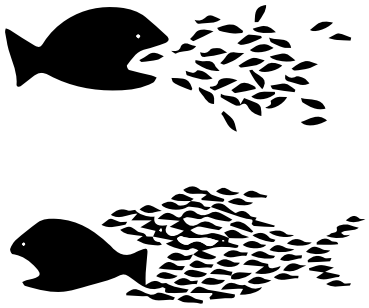

négatif qu'auraient de grands procès ainsi que l'étalage public de leurs pratiques discriminatoires, afin de préserver leur réputation.

Slimane Tirera

Le Département de la Seine-Saint-Denis

RECRUTE

- des éducateur(rice)s de jeunes enfants
- des responsables de crèche
- des auxiliaires de puériculture
- des médecins de PMI
- des sages-femmes de PMI
- des puériculteur(rice)s directeurs(rices) de PMI

pour ses 55 crèches, ses 117 centres de PMI et de planification familiale

plus de 150 PROFESSIONNEL(LE)S dans les métiers de l'enfance et de la santé sur diplômes

seine·saint·denis LE DÉPARTEMENT

REJOIGNEZ LE SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

POSTULEZ EN LIGNE SUR WWW.SEINE-SAINT-DENIS.FR OU ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE PAR MAIL : PARAMEDICAL@CG93.FR

OU FLASHEZ CE CODE POUR ACCÉDER DIRECTEMENT À L'ESPACE RECRUTEMENT

seine·saint·denis

Discrimination

Affaire Tieboyou : le bailleur HLM LOGIREP condamné pour fichage ethnique

Le bailleur social social LOGIREP passait en jugement le 2 mai 2014 devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre, dans le cadre de l'affaire Tieboyou (sur laquelle nous revenions dans notre numéro 141/142 en mars dernier). L'agence a été condamnée à une amende de 20 000 € d'amende pour fichage ethnique. Retour sur une bataille victorieuse menée par la Maison des Potes, symbole d'espoir pour chaque victime de discriminations.

Rassemblement devant le palais de justice de Nanterre avec la MDP 92

L'affaire commence en juillet 2005. Salarié de la RATP, Frédéric Tieboyou vit alors avec sa mère dans un appartement du 20e arrondissement. Souhaitant changer de logement, il reçoit de son employeur une notification officielle le désignant comme attributaire d'un appartement de 3 pièces à Nanterre appartenant à la société LOGIREP, qui gère 25 000 logements en Ile-de-France. Quelques jours plus tard, il reçoit pourtant un courrier de refus de son dossier par la commission d'attribution, avec pour motif "mixité sociale".

" Il y a déjà assez de noirs dans cette tour "

Frédéric Tieboyou décide d'entrer directement en contact avec la société LOGIREP. Au téléphone, on lui répond qu'il y a "déjà assez de noirs dans cette tour". La suite de la discussion, enregistrée par M.Tieboyou, est édifiante. Loin de revenir sur ses propos, la salariée de l'agence persiste à justifier et à amplifier ses propos.
"- Sur cette tour en particulier, la tour Ouessant à Nanterre, y a déjà beaucoup de personnes d'origine africaine et antillaise.
- Donc, moi parce que je suis français d'origine ivoirienne, je ne peux pas entrer dans cette tour ?
- Dans cette tour-là, non."
"Ce n'est pas de la discrimination, c'est de la mixité" se défend la salariée de l'agence, s'appuyant même sur l'article 56 de la loi contre l'exclusion. Évidemment, il s'agit là d'interprétation totalement détournée de loi, dans le but de justifier les pratiques discriminantes de l'agence LOGIREP.

"Je ne pensais pas qu'il y avait des critères de race", Frédéric Tieboyou

Choqué par les pratiques et les propos de LOGIREP, Frédéric Tieboyou décide de ne pas en rester là et s'adresse à SOS Racisme. Aidé par Samuel Thomas, alors Vice-Président de SOS Racisme, aujourd'hui Délégué Général de la Fédération Nationale des Maisons des Potes, il dépose une plainte en août 2005 pour discrimination et fichage ethnique contre LOGIREP. Une enquête a dépuis prouvé que l'agence classait ses locataires selon leurs origines raciales ou ethniques. Elle permet aussi de confirmer qu'il y a bien eu une discrimination raciale envers M.Tieboyou, ce qui renvoie LOGIREP devant le tribunal correctionnel de Nanterre le 7 mars 2014. Le jugement rendu le 2 mai 2014 a condamné la société LOGIREP à 20 000 € d'amende pour fichage ethnique. En outre, le bailleur social a été condamné à verser 10 000 € de dommages et intérêts à SOS Racisme et à la Maison des Potes, qui se sont portés parties civiles.

Malgré les résultats de l'enquête, le tribunal en a pourtant conclu que le bailleur ne pouvait être tenu responsable de la décision de rejet prononcée par la commission d'attribution. Selon Samuel Thomas, cette décision est "absurde". "Nous allons faire appel sur cet aspect de la décision qui revient à exonérer LOGIREP de sa responsabilité. Une commission d'attribution n'est pas distincte de son bailleur."

Une bataille importante remportée mais une guerre qui continue !

La sanction de LOGIREP pour fichage éthnique est une avancée indéniable dans cette affaire, malgré une amende "dérisoire" comparée au 1,725 millions d'euros d'amendes qui auraient pu être versés suite à l'instruction de cette affaire. Cette condamnation nous montre qu'il est possible de remporter de réelles victoires dans la lutte contre les discriminations. Après la décision du tribunal de ne pas condamner LOGIREP pour discriminations, la Maison des Potes a fait le choix de faire appel, et continuera donc à suivre ce dossier de près. Affaire à suivre donc…

Erik Pagès, volontaire en service civique

SNCF : La lutte pour l'égalité des cheminots marocains

D'un racisme légalisé à un racisme institutionnalisé ou de l'histoire d'un rapport ambigu entre la SNCF et les populations minoritaires.

Ils sont presque 900, ou peut-être un millier. Comme dans la célèbre chanson de Ferrat, « ils veulent simplement ne plus vivre à genoux ». Des dizaines d'autres les rejoignent tous les jours. Tous concernés par le même bout de papier, une simple annexe, la fameuse « A1 ». Celle qui prévoit leur statut particulier, leur mise à l'écart des autres. En tant que cheminots « marocains » de la grande entreprise de transport public SNCF, ils ne peuvent jouir des mêmes droits que leurs collègues français. Après des années de combats judiciaires sans succès, ils sont enfin entendus par le Conseil des Prudhommes de Paris le 23 mars 2015. La Fédération Nationale des Maisons des Potes est allée à leur rencontre. Récit d'un moment fort, parfois houleux, où les expériences des uns se heurtent au pragmatisme des autres et où la Société Nationale des Chemins de Fers est directement mise en accusation. Récit qui s'inscrit dans une réflexion plus large, autour de la manière dont la société traite ses individus jugés déviants.

Une population discriminée

A partir des années 1970, la Sncf engage un important processus d'embauches au Maroc, typique de l'histoire des migrations capitalistes. Officiellement, il convient de remercier la population marocaine, par des contrats de travail, du courage de ses soldats dans la défense des couleurs du drapeau français pendant la seconde guerre mondiale. Au-delà de la volonté affichée par la Sncf, il s'agit cependant de trouver des ouvriers capables d'effectuer des travaux contraignants, que les travailleurs français ne peuvent ou ne veulent pas faire. Les marocains sont alors jugés, d'une manière d'ailleurs tout à fait stigmatisante, plus forts et plus solides, aptes à l'effort physique intense, travaillent même malades et surtout ne font pas grève. Certains ont moins de 20 ans, triés sur le volet parmi les plus robustes de leurs générations. Ils se souviennent encore de leur arrivée en métropole, emplis alors d'une frénésie toute particulière. La

réalité est cependant tout autre : le travail est dur et les marocains sont cantonnés aux tâches les plus ingrates. Certains meurent dans l'exercice de leur métier, parfois « coupés en deux par des trains, au moment où ils étaient en train de les assembler ».

Accrocheurs, enrailleurs, agents d'équipement, d'entretien, de mouvements, tous s'aperçoivent, quelque soit leur situation professionnelle, du traitement spécifique qui leur est réservé. « J'ai toujours défendu la Sncf, j'ai toujours été heureux d'y travailler, mais la Sncf a trahi », dira l'un d'entre eux. Le travail des cheminots marocains est pourtant irréprochable : jamais un retard, jamais une sanction disciplinaire, jamais un problème d'alcool, pour les 40 ans de travail des marocains. Des inégalités sont malgré cela vérifiables dans les salaires, les primes de travail, les retenues des caisses de sécurité sociale et de prévoyance, et même dans l'avancement et la gestion des carrières des employés. « Voir ses collègues que l'on a formé nous passer devant, c'est très dur » souligne un des cheminots présents. « A la Sncf, la convention collective prévoit pourtant que vous ne pouvez pas rester dans la même position salariale pendant 3 ans ! » rappelle l'un d'eux. Les cheminots marocains sont eux restés 40 ans dans la même situation.

L'accès au soin est également inégalitaire : les cheminots marocains n'ont pas accès aux médecins de la SNCF et aux mêmes arrêts de travail en cas de maladie. Le cas d'un accident mortel est alors abordé, provoqué par la collision de trains où deux travailleurs sur les voies trouvent la mort. Tous les témoins français de l'histoire bénéficient d'arrêts de travail pouvant aller jusqu'à un an et demi, les autres n'auront rien : « annexe A1 » dira la SNCF.

Toutes ces inégalités de traitement au cours des carrières sont mises en lumière aux périodes de départ en retraite des contractuels marocains. « On était jeune, on ne pensait pas à la retraite, mais on s'est vite rendu compte qu'elle allait être beaucoup plus basse que celle des français» rappelle l'un d'eux. Alors que les cheminots français peuvent partir à la retraite à 55 ans, et bénéficier d'un taux de calcul des pensions maximal, ces « chibanis » sont contraints de travailler plus longtemps pour rattraper la différence de statut et avoir le même montant. Preuve de cette pénibilité du travail à deux vitesses, certains partent même parfois à la retraite à 70 ans ! « On pratique le culte du

> « Certains meurent dans l'exercice de leur métier, parfois coupés en deux par des trains, au moment où ils étaient en train de les assembler »

provisoire, on les prend solides mais dès qu'ils quittent la fonction, usés et meurtris par des années de travail, ils ne servent plus à rien », s'insurgera l'un d'entre eux. Des exemples de la sorte, ils en ont des dizaines. Progressivement, les langues se délient, et la retenue qui était la leur se mue en colère. Hakim, cheminot dans l'Oise, raconte l'histoire d'une femme d'un cheminot marocain, dont le mariage n'est reconnu qu'au Maroc, avec 7 enfants en bas âge. Son mari meurt, et sa famille doit quitter le logement ».

Durant de nombreuses années, les ouvriers marocains ne disent mot face à ces traitements discriminatoires. Partagés entre la peur du licenciement et le respect profond qu'ils conservent à l'égard de l'Etat Français, ils se tuent à la tâche et consentent malgré eux à ces inégalités de statut. Un fort sentiment d'injustice se répand tout de même chez les ouvriers

La lutte pour l'égalité des cheminots marocains (suite)

marocains : « Nos ancêtres ont participé à libérer la France, nous on a contribué à construire la France, on a les mêmes devoirs mais pas les mêmes droits ! », s'indigne l'un d'entre eux. A la gare Saint-Lazare se tient par exemple un registre d'avancement spécifique aux salariés marocains.

De premières revendications commencent à naitre parmi les ouvriers discriminés. Certains écrivent même au ministre des transports de l'époque mais les lettres restent sans réponse. Tous les 5 du mois, les cheminots marocains obtiennent un droit de réunion avec la direction. Certains résultats, relatifs certes, mais bien réels, sont cependant acquis. Les cartes de circulation par exemple, automatiques pour les cheminots français, et d'ailleurs à tous leurs ayants droits, sont accordées aux seuls cheminots marocains après 25 ans de travail.

Le rôle ambigu de la SNCF et des syndicats S'il existe des réclamations archivées depuis longtemps, la SNCF dissimule sciemment ces pratiques : « Dans les divers plans de restructurations de la Sncf, on perdu des papiers » se défend maladroitement l'entreprise publique. Les syndicats eux-mêmes jouent un rôle ambigu dans cette histoire, tiraillés entre la volonté de préserver les droits des salariés français et le soutien aux cheminots marocains face à ces discriminations. Pire encore, la Sncf procède à un chantage avéré. Le cas des travailleurs marocains est alors clairement balancé avec la négociation salariale en cours. Aux 70 millions nécessaires à la régularisation de leur situation, on oppose la possibilité d'un plan social, concernant cette fois l'ensemble des travailleurs de l'entreprise. Les collègues français se dédouanent de toute responsabilité, ne montrent donc que peu de solidarité avec leurs homologues dans cette lutte pour l'égalité. Une lutte qui reste donc strictement marocaine. « Peut-on applaudir avec une seule main ? Nous n'avions pas de soutien, », s'écrie l'un d'entre eux. Histoire typique de la lutte des classes où le patronat tente de diviser les salariés entre eux, en opposant les uns aux autres. Dans un autre procès engagé par l'association contre la compagnie aérienne Air France, prise en flagrant délit de typologie raciale de ses employés, sa demande d'intervention aux syndicats avait été retoquée, au motif que la direction engagerait des procédures de licenciement globales. La peur du plan social prend donc parfois le pas sur la lutte contre le racisme.

Une lutte pour l'égalité

Tout commence vraiment il y a 14 ans, le 10 décembre 2001, date à laquelle les cheminots marocains réussissent à s'organiser en collectif. Ils prennent alors conscience de l'ampleur de la discrimination. Certains écument les routes de France, à la recherche de cas similaires. « Le téléphone arabe existe et fonctionne donc plutôt bien » : s'amuse l'un d'entre eux. En effet, des gens s'inscrivent encore et rejoignent leur lutte. Malgré tous ces traitements différentiels, ils semblent garder en eux un vrai espoir qui s'accompagne d'un profond respect pour l'Etat français. Un espoir intact malgré l'échec de toutes les voies de recours utilisées jusqu'alors. A la manière des prisonniers américains décédant en cellule avant même d'avoir été jugés, certains n'ont même pas vu la fin du procès. En effet, la procédure judiciaire, lente et pétrie d'obstacles en tous genres, est jonchée des corps sans vie de certains des plaignants. Beaucoup de morts qui n'ont jamais profité et ne profiteront d'ailleurs jamais de leur retraite. Cette affaire n'est pas sans rappeler d'autres luttes dans lesquelles la Fédération Nationale des Maisons des Potes s'est engagée. Au-delà même du cas des mineurs marocains, dont les droits n'étaient pas les mêmes que ceux de leurs homologues français, la situation plus récente des médecins étrangers, qui représentent d'ailleurs l'essentiel du personnel des services d'urgence, porte en elle les mêmes marqueurs racistes et discriminatoires.

« De premières revendications commencent à naitre parmi les ouvriers discriminés. Certains écrivent même au ministre des transports de l'époque mais les lettres restent sans réponse »

Face à la multiplicité de ces situations, l'union semble nécessaire. «Nous nous battons pour que les droits de l'homme soient respectés partout dans le monde et même pas chez nous » osera l'un des cheminots présents. L'appel à l'égalité des cheminots marocains est donc lancé à la fois à la SNCF, mais également adressé aux structures syndicales et aux autres populations victimes de discriminations.

La discrimination semble d'autant plus compliquée à combattre qu'elle parait dans ce cas institutionnalisée. Ici, les ouvriers marocains sont porteurs d'un stigmate, provoqué par le double processus d'exploitation économique et d'ostracisation sociale dont ils font l'objet. Le philosophe italien Agamben disait que « la souveraineté d'un état se mesure moins à sa capacité à produire de la règle qu'à décréter de l'exception ». Comment expliquer sinon, que les prisons américaines soient de nos jours plus remplies de populations noires que sous l'esclavage ? Selon le sociologue Wacquant, le new Jim crow a remplacé le Jim Crow, qui correspondait au régime juridique exceptionnel des noirs américains. Le racisme institutionnel a remplacé celui autrefois légalisé. De la même manière, la collaboration pleine et entière de la SNCF sous le régime de Vichy, marquée par un racisme légal, s'est mue en pratiques discriminatoires exceptionnelles et pourtant institutionnalisées, à l'encontre des cheminots marocains.

Il n'aura donc pas fallu attendre si longtemps pour que renaisse un racisme latent à l'égard de nouvelles populations au sein de la célèbre compagnie ferroviaire, à peine 20 ans après les départs si nombreux, de trains estampillés du label SNCF pour les camps de la mort.

David Zennou

IMMIGRATION

Marie-Christine Vergiat : Où est la libre circulation ?

Marie-Christine Vergiat est Députée Européenne, membre du groupe GUE NGL (Front de Gauche). Elle dénonce un manque de volonté intégratrice de l'Etat Français.

Si on remonte un peu en arrière, on voit que dans les années 1990, il y a eu beaucoup d'espoir. Les associations qui travaillaient sur les questions d'immigration, après l'adoption du traité de Maastricht, ont beaucoup cru qu'on allait crée un espace de justice et de liberté à l'intérieur de l'union européenne et que les politiques migratoires allaient avancer. Il s'agissait en réalité d'un renforcement des contrôles aux frontières ainsi que la création d'instruments juridiques qui permettent ce contrôle aux frontières.

Le mécanisme de Dublin, c'est le système qui renvoie un étranger dans le premier pays dans lequel il est arrivé. Aujourd'hui, l'essentiel des migrations arrivent par le sud et notamment par la Grèce. Je dis toujours que la Grèce n'a vraiment pas besoin de ça en ce moment, elle aurait besoin d'un petit peu de solidarité des pays de l'Union Européenne, mais c'est vrai que ça bloque beaucoup sur la Grèce.

Les conditions des migrants irréguliers en Grèce sont particulièrement dramatiques. Les étrangers qui cherchent à venir prennent de plus en plus de risques. 20 000 morts sont enregistrés en méditerranée depuis 20 ans aujourd'hui.

Malheureusement, on ne tient absolument pas compte des rapports consacrés aux droits de l'Homme à l'ONU. Trois jours après le drame de Lampedusa, il y avait un conseil des ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne. Lors de ce conseil, six Etats ont dit qu'ils bloqueraient la directive sur le sauvetage en mer. Ces Etats ce sont : la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, Chypre, Malte, il y en a sept d'ailleurs et le septième, je vous le donne en mille, c'est la France. Les pays du pourtour méditerranéen, ceux qui ont le plus appelé à la nécessité de la solidarité européenne et de la responsabilité européenne. Pourquoi ? Parce que la seule chose qu'ils veulent de l'Union Européenne, c'est du fric.

En France, ceux qu'on appelle les Roms sont majoritairement des Roumains, donc ils sont citoyens européens et ils ont droit à la libre circulation. Chaque année, les expulsions de Roms coûtent 10 millions d'euros, les expulsions des démantèlements de camps, 10 millions d'euros. De 2007 à 2013, la France n'a utilisé que 4 millions pour l'intégration des Roms. Et on empêche les enfants d'aller à l'école, parce que quand on les déménage tous les 3 mois, ils ne peuvent pas avoir un parcours scolaire. Et après, on dit : ces enfants-là ne veulent pas aller à l'école. Et on dit, ces gens ne sont pas intégrables, comme l'a dit notre ministre de l'Intérieur. Donc, si on casse ces politiques-là, ça veut dire qu'on met des visas qui sont encore plus restrictifs et on n'a vraiment pas besoin de ça.

Marie-Christine Vergiat

Catherine Withol de Wenden : « Ce n'est ni l'invasion, ni la conquète »

Catherine Withol de Wenden est chercheuse au CNRS, elle est l'auteure de l'Atlas des Migrations.

Plus les personnes ont le droit de circuler, de bouger, plus elles s'installent dans la mobilité comme mode de vie. Cette aspiration à s'installer dans la mobilité comme mode de vie est profonde aujourd'hui chez des personnes qui peuvent décider de leur destin. Cette aspiration à la mobilité est bloquée par le contrôle des frontières qui bloque également toute la richesse mais aussi le développement économique lié à la migration.

Je suis allée à la rencontre, dans New York, de toutes les associations, des états de départ, des états d'accueil, etc., qui dialoguaient sur la question de migration, en même temps qu'avait lieu à Lampedusa la mort de 364 personnes qui venaient surtout de la corne de l'Afrique, il y avait un décalage considérable entre ces deux discours. À New York, le discours était celui des organisations internationales, des ONG, etc., qui disaient il faut sécuriser les parcours migratoires, il faut faire en sorte que la migration soit un facteur de développement humain.

Et en même temps, la réponse européenne a été : il faut renforcer les frontières et partager le fardeau. Il y a un écart considérable entre une approche disons des migrations qui consiste à traiter la question à l'échelle globale et puis l'approche très frileuse de l'Europe à l'égard des migrants. Je ne vais pas insister là-dessus, je dirais simplement qu'aujourd'hui, l'Europe est la première destination dans le monde en termes de flux, mais ça n'est ni l'invasion ni la conquête. Si on regarde par exemple la France, on est à 3,5 millions d'étrangers depuis 20 ans. Donc, c'est un chiffre extrêmement stable, ça n'a rien à voir avec le discours alarmiste qui est tenu par certains.

Il ne faut pas oublier que dans les pays, les Roms ont accompagné l'Histoire de l'Europe depuis le Moyen Age, souvent parmi les plus exclus. Et dans certains pays d'Europe centrale et orientale, en Roumanie, par exemple, ils ont été tenus en servage jusqu'en 1865. C'est le dernier pays qui a maintenu le servage, il a disparu en Russie en 1861. Donc, ça donne une idée du traitement des Roms dans ces pays et des mentalités qu'il peut y avoir à leur égard. La question des Roms ne passera que par un traitement européen de la question. Et aujourd'hui, on a tendance à se replier derrière les souverainismes des Etats, tous pays européens confondus dans la question des Roms.

Catherine Withol de Wenden

SOS racisme Italie : Appel

Pendant l'année 2014, 3.550 immigrés se sont noyés dans la mer Méditerranéenne mais, depuis 1988, le nombre de victimes s'élève à 22.000.

Durant les 6 premiers mois de l'année 2015, le nombre de victime atteint 2.000. Notre mer est devenue un cimetière à ciel ouvert, tout le temps franchi par des réfugiés et migrants en fuite de l'Afrique sub-saharienne et du Moyen Orient par les côtes de l'Afrique du Nord.

> **" Aujourd'hui l'UE se préoccupe plus de faire garder ses frontières que de sauver des vies humaines"**

Des personnes qui s'enfuit, terrifiées par la guerre, les persécutions ethniques et religieuses, mais aussi des migrants poussés par la misère sans aucun espoir pour eux même et leurs enfants.

Pour échapper à leurs pays, Mali, Niger, Yémen, Soudan, Syrie, Iraq, Afghanistan, ils sont forcés de payer des trafiquants. Une fois arrivés en Libye, Tunisie, Egypte, Turquie, ils doivent payer à nouveau les bateliers. Donc leurs familles sont forcées à emprunter. Plusieurs meurent dans le désert avant d'atteindre la mer. Les violences et les viols à leur encontre sont également très fréquents.

D'un point de vue humain, ces personnes-là ont le droit de demander asile ou une protection internationale, mais le règlement de Dublin ne leur donne pas la possibilité de le faire car cela est valable seulement si on est déjà en Europe.

Aujourd'hui l'UE se préoccupe plus de faire garder ses frontières que de sauver des vies humaines : le problème est comment se partager les futures réfugiés entre les différents pays en rejetant tout court les immigrés économiques.

Nous savons bien qu'il est impossible d'arrêter cet' exode biblique. L'Europe ne peut pas, ou ne le veut, fournir des réponses efficaces et réalistes, dans le respect des Droit de l'Homme et des migrants.

Au même moment que L'UE traite du problème, sans aucune attention et respect pour les morts, nôtre conscience antiraciste, ne peut pas accepter l'idée de sacrifier des milliers de vies humaines par cette indifférence au nom de la sécurité des frontières et des citoyens européens. Il faut changer le règlement de Dublin, sauver la vie de ces désespérés, et organiser des couloirs humanitaires, dans des Pays qui garantissent le respect des droits humains.

Nous, militants dans la société civile, appelons tous les 28 pays de l l'E.U. à donner une réponse prompte, unitaire et efficace à cette urgence, en accueillant les réfugiés.

Sos Racisme Puglia Italie.

Traduit par Daniel Sotelo, volontaire en service civique

Nicolas Natale

Hongrie : Les migrants ne sont pas les bienvenus

Une Protestation a lieu regroupant des organisations de la société civile et des activistes afin de contester les mesures prises par les autorités.

Déjà près de 20 éminentes organisations des droits de l'homme hongrois, des mouvements populaires et des groupes militants ont décidé de protester ensemble contre les plans du gouvernement mettant en place une barrière sur la frontière avec la Serbie et resserrant les règles d'asile en Hongrie.

Le gouvernement hongrois a récemment annoncé qu'il prévoit de dépenser 6,6 milliards de forints sur la construction d'une barrière à la frontière avec la Serbie pour éviter que les demandeurs d'asile et les réfugiés d'entrer en Hongrie. Une barrière, rendra beaucoup plus difficile pour les personnes ayant un droit légitime à l'asile d'atteindre un pays où ils peuvent obtenir une telle protection.

En Hongrie, obtenir une protection, en tant que réfugié, a été rendu encore plus difficile par les amendements à la loi d'asile que le Parlement a adopté le lundi 6 juillet 2015. Ces amendements comprennent la proclamation de la Serbie comme pays tiers sûr, permettant ainsi de rejeter catégoriquement des réclamations de gens qui ont voyagé à travers ces pays. Ces amendements permettent aussi de raccourcir le temps que prend la procédure pour dépister les demandes d'asile au bureau de l'immigration.

Plus de mille demandeurs d'asile essayent d'entrer dans l'Union Européenne par la Hongrie tous les jours. Cela a mené à une vague incroyable de réponse civile humanitaire dans les deux dernières semaines : plusieurs groupes Facebook de Szeged à Budapest ont été mis en place pour distribuer de la nourriture, de l'eau, des vêtements, des chaussures et des informations. En même temps les gens à Debrecen ont organisé une manifestation contre la propagande xénophobe du gouvernement et la consultation nationale sur la migration et le terrorisme.

Les groupes, comme le HCLU et le Comité hongrois d'Helsinki, se sont réunit devant la Basilika, dans le centre de Budapest.

Les organisations signataires :

- 42 Közössége Association
- Amnesty International Hungary
- Artemisszió Foundation
- Budapest Pride
- Cordelia Foundation for the Rehabilitation of Torture Victims
- Eleven Emlékmű
- European Network Against Racism
- HCLU
- Human Platform
- Hungarian Helsinki Committee
- Jövőkerék Foundation
- Közmunkás Mozgalom
- Krétakör Foundation
- Menedék Association
- Szivárvány Misszió Foundation
- Szubjektív Values Foundation
- The City Is For All

La protestation a été initiée par l'organisation militante Migszol, Migrant Solidarity Group of Hungary. MigSzol est un groupe d'activistes hongrois, indépendant et informel qui travaille pour les droits sociaux et politiques des migrants de toutes sortes en Hongrie.

Daniel Sotelo, volontaire en service civique

Délégation Hongroise aux séminaire Européen des Maison des Potes

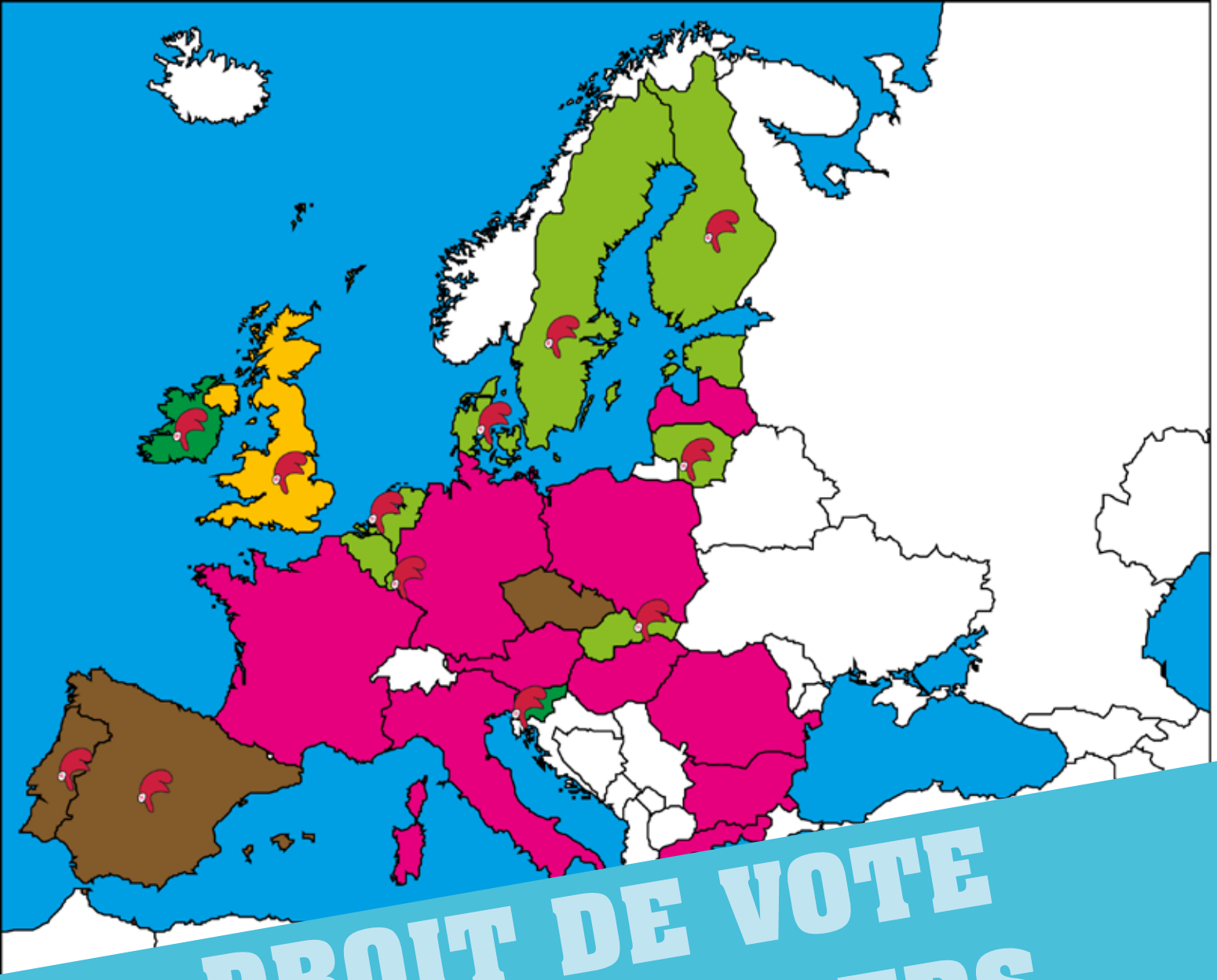

DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS

Akli Mellouli : Le mépris du renvoi vers le communautarisme

Le droit de vote des étrangers a suscité beaucoup d'émotions, en pour, mais aussi en contre. Certaines personnalités de droite estimant que les électeurs étrangers voteraient pour des élus étrangers, ceux-ci étant supposés introduire du hallal dans les cantines ou encore des horaires séparés dans les piscines... Un délire méprisant que dénonce Akli Mellouli, maire adjoint de Bonneuil Sur Marne.

Il n'y a pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, de vote communautaire. Les gens ne voteront pas pour Mohamed, parce qu'il s'appelle Mohamed. Ça s'appelle du mépris. Ça veut dire qu'on pourrait penser que certains ne voteraient pas en fonction de valeurs. Les gens votent en fonction de valeurs et d'ailleurs, je peux le déplorer, mais quand je vois certains -entre guillemets- issus de l'immigration se retrouver au Front National, ça me désole.

Mais à la rigueur, il n'y a pas de raison qu'ils ne portent pas aussi ces valeurs de haines. Ils peuvent avoir la haine d'eux-mêmes aussi. Cela démontre que le spectre est plus large puisque nous nous retrouvons dans tous les partis politiques, avec des accords. Donc, nous sommes constitués comme les autres.

Ce débat, on l'a eu pour les femmes. Certains se sont opposés au vote des femmes en disant, elles vont aller voir le curé le dimanche et puis elles voteront ce que leur dira de voter le curé. Résultat, on voit bien que les femmes votent bien sûr comme leur dit le curé... D'ailleurs sur un certain nombre de choses, le droit à l'avortement, etc., elles votent tout à fait comme le curé. Si on veut que les gens se sentent concernés, il faut qu'ils puissent agir. Et ce n'est pas seulement l'élection locale, c'est à toutes les élections.

Je crois que les gens ont besoin, si on veut les impliquer, si on veut des citoyens responsables, de pouvoir faire des choix. Ils doivent choisir les gens qui doivent les représenter. Quelle que soit la durée d'ailleurs. On peut mettre des critères, mais c'est des critères qui se basent sur quoi ? Sur quelle conception ?

La difficulté rencontrée à l'heure actuelle, c'est la necessité d'obtenir les trois cinquièmes au parlement. Mais quand on dit, il faut les 3/5, ça veut dire qu'on pense qu'il manque 32 voix qu'on irait chercher à l'UDI. Je sais que Samuel Thomas, ici présent, a beaucoup œuvré là-dessus. Il a essayé d'aller convaincre des parlementaires de l'UDI qui lui ont dit qu'ils le feraient, mais ça veut dire qu'on pense que toute la gauche doit voter. Alors que moi, j'entends des élus, je ne vais pas citer les partis, qui ont déjà déclaré qu'ils ne voteraient pas cette loi. François Hollande a fait une erreur de le mettre dans son programme, si c'est pour ne pas le faire. Quand on parle beaucoup de quelque chose, à mon avis, c'est que c'est mort d'avance et je pense que le droit de vote, il faut le faire sans en parler.

On en a beaucoup trop parlé et on a beaucoup trop créé de crispation, comme si on essayait de désigner un bouc émissaire pour fédérer. On ne peut pas fédérer les autres en «contre», parce qu'aujourd'hui, nous sommes dans une société qui se fédère contre et non plus pour. Et donc, il est important que les politiques fassent de la politique, redonnent du sens et des valeurs. Je crois qu'en «contre», on arrive à se retrouver dans les combats avec tout et n'importe quoi. On l'a vu sur le mariage pour tous...

Akli Mellouli

Habiba Bigdade : Et si le salut était européen ?

Pour Habiba Bigdade, de la Ligue des Droits de l'Homme, la solution pour obliger les états à autoriser le droit de vote des étrangers viendrait peut-être de l'Union Européenne, permettant ainsi plus d'harmonie, malgré les lenteurs que le processus implique.

Comment conquérir le droit de vote des étrangers en Europe ? Il y a aussi la question du droit de sol, moi, je vais surtout rester focalisé sur le droit de vote des étrangers, même si c'est intimement lié. Parce que souvent, les gens qui sont contre le droit de vote des étrangers vous rétorquent le fait que le droit de voter n'est que pour les Français, que ceux qui le veulent n'ont qu'à être Français. Et en même temps, ces mêmes qui vous disent cela ont précédemment durci toutes les procédures pour pouvoir acquérir la nationalité française.

Mais il y a eu quand même des initiatives faites au niveau de l'Europe. Vous pouvez consulter la convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local qui a été votée par le Conseil de l'Europe en 1992. Et dans cette convention, il y a un article qui indique bien que les Etats membres donc qui actent ce texte accorderont le droit de vote des étrangers, accorderont le droit d'éligibilité sous résidence de 5 ans. En même temps, elle a donc été voté par le Conseil de l'Europe, mais n'a été ratifié que par 8 pays. Et même ceux qui ont ratifié cette convention-là peuvent ne pas appliquer cet article. On est vraiment très loin d'une homogénéité du droit de vote des étrangers aux élections locales. Et vu les combats, vu les luttes qu'on mène dans chacun des pays et en plus, ce qui est encore vraiment une différence, c'est que chacun des pays met en place en fonction de sa législation. Il est plus difficile, par exemple, de réviser la Constitution sur cette question-là. Sur d'autres pays, il n'y a pas besoin de réviser la Constitution.

> « Une convention sur la participation des étrangers à la vie publique a été votée par le Conseil de l'Europe en 1992. »

Est-ce que finalement, le droit de vote des étrangers ne viendrait pas plus de l'Europe où on aurait une ratification comme on l'a eue pour le droit de vote des étrangers communautaires dans le traité de Maastricht où tous les pays qui l'ont ratifié ont eu l'obligation de l'appliquer. Et pour vous dire en France, ça n'a pas été facile. Ça a mis quand même 10 ans entre le traité et l'application de ce droit de vote pour les étrangers communautaires en France. Mais je pense que l'espoir peut-être viendra de l'Europe où finalement, tous les pays de l'Union Européenne accorderont le droit de vote des étrangers dans les mêmes conditions.

Habiba Bigdade

François Auguste : «Menons ensemble le combat»

Le conseiller national du Parti Communiste, François Auguste, pense que c'est un mouvement social, syndical et politique qui finira par obtenir le droit de vote des étrangers au niveau local. Un droit promis de longue date.

Le fait qu'il n'y ait pas de droit de vote des étrangers en France est un archaïsme total. On prend souvent l'Europe comme exemple ou certains pays européens comme exemple en matière économique et sociale. Souvent, d'ailleurs, ce n'est pas pour tirer vers le haut, mais c'est pour tirer vers le bas. Et là, comme par hasard, l'Europe n'est pas un exemple.

Or, il y a une majorité de pays européens qui a accordé ce droit de vote. Ça a été dit aussi, ça fait 32 ans, c'est une génération, même plus, que ce droit a été promis et n'a jamais été appliqué. Et donc, cette question comme les autres nécessite effectivement un mouvement social, un mouvement syndical, un mouvement politique pour la mise en œuvre des promesses qui ont été faites. Et de fait, les étrangers en France ont presque tous les droits. Ils ont le droit de payer les impôts, ils ont le droit d'être au chômage, ils ont droit d'être exploités, précarisés, insultés et soupçonnés en permanence, contrôlés au faciès. Ils ont aussi le droit de s'organiser, de se syndiquer, de militer, bref, ils ont tous les droits sauf un, celui de voter.

Bien sûr, aujourd'hui, il y a une crise profonde de la démocratie représentative, le droit de vote lui-même est remis en cause. Et de fait, il faut effectivement dépasser cette crise et créer un nouveau système de représentation dans lequel les citoyens puissent participer en permanence aux décisions qui les concernent. Tout combat qui n'est pas mené est perdu d'avance.

Mais je pense que si on mène le combat politique, le combat social, et ce que fait la Maison des potes est très bien aujourd'hui, s'il y a un mouvement qui existe dans le pays, et je ne sous-estime pas les difficultés du contexte actuel, mais ce mouvement trouvera une expression parlementaire.

Il faut savoir, parce que c'est important, il y a une majorité de Français qui est pour le droit de vote des étrangers, malgré le fait que justement, la promesse n'a pas été tenue depuis 30 ans, on pourrait se dire, ça ne sert plus à rien. Malgré le combat mené par la droite et l'extrême droite contre le droit de vote des étrangers, malgré tout ça, le peuple français reste majoritaire pour accorder le droit des votes des étrangers. C'est donc bien la preuve que si nous menions tous ensemble le combat politique pour accorder le droit de vote des étrangers, il aurait déjà pu être accordé pour ces élections municipales. Et on nous dit encore plus tard, il faudra se battre encore, encore et encore pour l'obtenir et je suis persuadé qu'on l'obtiendra.

François Auguste

Anne Fraquet : se mobiliser une fois de plus

Anne Fraquet est responsable des questions de société au sein du syndicat étudiant UNEF. Pour elle, qui a grandi dans une France métissée, les droits des étrangers sont une évidence.

Pour les jeunes, c'est vrai que cette problématique est un peu particulière, parce qu'on a toujours vécu dans une France métissée où on allait dans la même école, où les gens avaient, pour nous, par essence, les mêmes droits, parce qu'on se ressemblait, parce que nous n'avons pas forcément vécu ce qu'ont vécu nos aînés, où ils ont dû, comme il y a 30 ans, se lever pour faire des marches contre le racisme, pour mener des batailles contre des événements racistes qu'il y avait dans la société.

Après 30 ans où on parle toujours du droit de vote des étrangers au futur, je pense qu'il y a un réel besoin, à la fois des organisations de jeunesse, à la fois de toute la société civile de se mobiliser une fois de plus pour mener la bataille sur le long terme, pour obtenir ce droit de vote, parce que c'est rarement facile et souvent très long. Je ne sais pas si c'est parce qu'on en parle beaucoup ou parce qu'on en parle peu qu'on obtient ou qu'on n'obtient pas. Par contre, je suis à peu près sûre d'une chose, c'est que tant qu'on n'obligera pas, tant qu'on n'aura pas la capacité de faire parvenir ce débat jusqu'à l'hémicycle, d'obliger les représentants nationaux de la République d'en parler, c'est sûr, on ne l'obtiendra pas. Il y a un réel besoin d'ouvrir la démocratie en France, de laisser parler ceux qui y vivent.

L'UNEF, par exemple, on avait avec le collectif droit de vote 2014 dédié le festival étudiants contre le racisme, qu'on organise chaque année, au droit de vote des étrangers en 2014, parce que, oui, on était peut-être et je ne l'espère pas utopiques, mais on voulait vraiment que ça passe pour ces municipales-là. Ca n'a pas été le cas. Pour autant, il y a des élections qui s'avancent devant nous. L'objectif, en étant tous mobilisés, c'est de pouvoir peser sur ces candidats, sur les partis qui vont se présenter pour pouvoir obtenir des engagements de leur part. Aujourd'hui, il y a un réel besoin de ne pas fermer la République, de ne pas la laisser s'empoussiérer dans ce qui est fait depuis maintenant plusieurs années, dizaines d'années. Il y a un réel besoin de faire entendre la voix de tous ceux qui constituent la République et pouvoir mener une bataille culturelle sur la citoyenneté, le droit de vote, et la solidarité au sein de la société.

Anne Fraquet

Pierre Tartakowski : Une crise démocratique

Pour le Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, malgré la majorité qui se dessine en faveur du droit de vote des étrangers, des blocages liés à la crise démocratique, et au recul des idéologies de gauche demeurent et barrent la route de ce droit.

Le refus du droit de vote est totalement incompréhensible. Mais en même temps, parce que nous sommes relativement cartésiens, nous savons que rien n'est totalement incompréhensible et qu'il faut essayer de comprendre.

La première idée, c'est que nous sommes dans un contexte européen qui est extrêmement dégradé. Certes, il y a 17 pays qui ont donné le droit de vote aux étrangers, mais ils l'ont fait chacun de leur côté et ça ne fait pas une politique européenne. Ce qui fait la politique européenne, c'est deux choses : c'est le refus de l'intégration de la Turquie dans l'Europe - et à mon avis, ce n'est pas uniquement à cause du format des tomates - et c'est les politiques migratoires.

Deuxième élément, tout aussi désagréable, l'ambiance n'est pas bonne en France. L'ambiance n'est pas bonne en France non pas parce que le Front National gagne, ce n'est pas vrai. Le Front National ne gagne pas, il reste stable, par contre, la gauche recule. La gauche perd et c'est ça qui fait monter le score du Front National. Nous n'arrivons plus, parce que je présume que nous sommes à peu près de gauche, à nous mobiliser sur des objectifs qui soient de gauche et qui soient trans-partis.

Troisième idée, je ne pense pas que la France, enfin, je pense que la République a du mal avec sa dimension noire et sa dimension arabe, Mais surtout la République a du mal avec sa dimension républicaine. Parce qu'il y a une crise sociale, parce qu'il y a une crise économique et parce qu'il y a une crise démocratique.

Ce qui, quelque part, encourage un certain nombre de nos concitoyens qui ont le droit de vote à rester passifs devant le fait qu'on prive de droit de vote d'autres concitoyens, ceux qui considèrent que quelque part, tout ça n'a pas une très grande importance. L'enjeu démocratique a été tellement dévalorisé aux yeux de nos concitoyens, quelle que soit leur origine, que nous avons du mal à nous battre pour son extension et c'est une vraie limite. Certes, il faut continuer à fustiger ceux qui manquent de courage et ceux qui manquent de vision perspective, alors que c'est leur responsabilité. C'est pour ça qu'ils ont été élus. Et quand on est un élu de la République et à plus forte raison Président de la République, on la conduit.

Mais il faut aussi savoir nous-mêmes nous prendre en main et mieux articuler nos résistances. Et si on fait tout ça, si on ré-énergise ces réseaux, ces organisations, si on réarticule, mais c'est compliqué, cet enjeu du droit de vote des résidents étrangers, avec un enjeu plus global d'extension, d'oxygénation de la démocratie sociale, républicaine en France, alors je pense que cette revendication a de l'avenir.

Si nous continuons à la défendre comme quelque chose d'un peu à part, d'un peu en plus, de quelque chose qui serait bien pour les étrangers, alors je crains que nous fassions du sur place et que les lendemains soient amers.

Pierre Tartakowski

« La gauche perd et c'est ça qui fait monter le score du Front National. Nous n'arrivons plus à nous mobiliser sur des objectifs. »

MÉMOIRE

Saadane Chaitelma : c'était humiliation sur humiliation

Saadane Chaitelma était marcheur en 1983 lors de la première marche pour l'égalité contre le racisme. Il nous raconte l'ambiance de l'époque. Une ambiance que les nouvelles générations peinent à imaginer.

«Tout ce qu'on voulait, nous, c'était mettre un terme aux crimes racistes. »

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, mais c'est pareil ce qui s'est passé pour la marche, c'est que si on manifestait le 17 octobre 1961, ce n'était pas pour demander l'indépendance d'Algérie.

C'était simplement pour demander que les autorités françaises de l'époque cessent le couvre-feu. Parce que le couvre-feu, nous, on savait ce que c'était. C'est-à-dire qu'à 20 h le soir, on n'avait plus le droit de sortir. On était emmené directement au commissariat de police et bien souvent, on tombait sur des gens qui n'aimaient pas trop ce genre de manifestation. Et avec ce que j'avais vécu, les souvenirs que j'en avais, ce que j'avais vu de mes propres yeux, ça m'a traumatisé, il faut dire les choses comme elles sont, ça m'a traumatisé.

Mon père était un syndicaliste, communiste et son combat, bien sûr, ça a été par la suite son combat pour l'indépendance de l'Algérie. Parce que c'est vrai que mon grand-père avait fait 14-18 et qu'après 17 blessures, son fils voyant ça, il n'était pas question pour lui qu'il fasse une 2e erreur pour lui-même et pour ses enfants. C'est-à-dire qu'on entendait pratiquement tous les jours, des bastons, des ratonnades, des choses vraiment qui étaient insupportables à entendre et bien sûr, il y a eu ces morts.

Et ces morts, ce n'est pas 21, c'est 24. Mes deux filles, une de 32 ans, une de 20 ans, ont été au cinéma, elles ont été voir la marche. Et là, elles m'ont dit : papa, on ne savait pas que tu avais pu vivre ça. Moi, j'ai jamais voulu le voir ce film-là et je le verrai jamais. Jamais j'irai le voir pour la simple et bonne raison qu'il me rappelle tellement de mauvais souvenirs, surtout notre arrivée à Dreux, que croyez-moi, quand on a vécu ces choses-là, on n'a pas envie de les revivre, surtout à travers le cinéma.

Alors quand mes filles m'ont interpellé en me disant : mais c'était comme ça ? Ça s'est passé comme ça ? Moi, je ne l'ai pas vu le film, mais d'après ce que j'en ai entendu, effectivement. Ce n'était pas du cinéma. Nos parents, qui travaillaient dans des usines à la chaîne, moi, mon père, il travaillait dans le charbon, dans les mines à Saint-Etienne, je me rappelle tout le temps, il baissait la tête... J'ai un souvenir en tête comme ça qu'il ramenait toujours une bouteille de Ricard pour le chef, parce que s'il ne ramenait pas la bouteille de Ricard, le chef pouvait le faire virer. Donc, voilà, donc c'était humiliation sur humiliation. Et quand leur dignité était atteinte, nous, les enfants, on le vivait très très mal. Mitterrand était venu aux Minguettes, bien avant la marche, il est venu et il a parlé et il a dit des choses. Et ces choses-là, on ne les a pas oubliées. Et donc en 83, quand il a reçu une délégation entre autres composée de Toumi Djaija et que ça n'a pratiquement rien donné, puisque quand on regarde 30 ans après où on en est, on va dire qu'on parle de race maintenant… Nous, on n'a jamais connu ça, à notre époque, on n'a pas connu ça. Tout ce qu'on voulait nous, c'était mettre un terme aux crimes racistes, c'était tout.

Saadane Chaitelma,
Marcheur de 1983

Julien Dray : La gauche au pouvoir a tourné le dos

Julien Dray, ancien député de l'Essonne et actuel Vice-Président de la région Ile de France, est l'un des créateurs et le premier vice président de SOS Racisme. Cette organisation fût fondée sur les bases de la marche pour l'égalité, et a subi de nombreuses critiques depuis. Retour sur un période marquante.

La marche des beurs, c'est une prise de conscience, ça déclenche quelque chose. A partir de là, ceux qui sont en responsabilité de la marche estiment pour la plupart d'entre eux, que ce qu'ils ont porté est énorme. Et le poids, y compris le poids médiatique, qui pousse, qui pèse sur eux et qui fait que ce ne sont pas des militants au point de départ, ce ne sont pas des militants politiques. Ils n'ont pas d'histoire, ils ont un coup de colère. C'est leurs parents qui avaient participé à la construction de ce pays et qui continuaient à être des colonisés.

Les enfants étaient en révolte et c'est légitime par rapport à la manière dont leurs parents étaient traités. Et 81, c'est 13 ans après mai 68. On est encore dans l'illusion du monde qui va changer. Et la victoire de 81, ça n'a rien à voir avec la victoire de François Hollande, dans l'impact que ça a dans la société et dans le rêve que collectivement on avait porté. Moi, souvent, quand je dis ça et c'est très compliqué parfois : un 1er mai, pour moi c'est un 1er mai où d'abord on ne pouvait pas, quand on était un peu militant et un peu engagé, on ne pouvait pas penser qu'on n'allait pas être dans la rue. Et on était dans la rue pas par dizaines, par centaines de milliers. Je parle du 1er mai. Une grève générale lancée par un syndicat, c'étaient des millions de salariés qui se mettaient en grève. Et puis malheureusement, très vite, le 81 qu'on avait espéré ne répond pas aux attentes dans tous les domaines, dans le domaine économique, dans le domaine social et dans le domaine sociétal, il reste limité. Et il y a un premier ministre de la gauche à l'époque qui s'appelle Pierre Mauroy qui, lorsqu'il y a les premières grèves de ces travailleurs de Citroën Aulnay, dit : oui, c'est des travailleurs immigrés, c'est voilà, c'est les musulmans, c'est communautariste, etc., et tout. Alors que c'est une lutte ouvrière, ce n'est pas une lutte raciale, etc. C'est une lutte ouvrière d'ouvriers qui croyaient que les choses allaient changer, qu'ils se rendent compte qu'ils vont être mis sur le carreau. Il y a un crime raciste qui va sensibiliser l'opinion publique et ce crime raciste s'appelle Aziz Madak à Menton, Malik c'est après, c'est en 86. Il va sensibiliser, on lance une initiative terrible en disant 1 minute de silence, on lance ça comme ça. Et puis, tout d'un coup, en 3-4 jours, toute la France se met en mouvement.

Et là, à ce moment-là, SOS prend son envol. Nous avons fait un concert à la Concorde en 1985 où il y a eu 1,5 million personnes qui sont venues sans aucun incident. Il commence à 17 h, il finit à 9 h et demie le lendemain matin. Charles Pasqua à l'époque dit la chose suivante : nous avons les valeurs communes avec le Front National. C'est l'époque aussi de la mobilisation contre le projet du ministre Devaquet. Il y a un symbole terrible qui va être vécu par toutes ces générations, un jeune est assassiné par des CRS et ce jeune, il s'appelle Malik Oussekine.

Nous avons porté la victoire de François Mitterrand en 88, mais après, il y a une énorme déception. C'est que la gauche qui arrive en 88, portée par ce mouvement générationnel, lui tourne le dos et on se retrouve avec ce moment ubuesque où un premier ministre de la France, porté par ce mouvement, dit : maintenant, ces histoires-là, on les met sous la table, parce qu'il faut faire consensus et on n'en parle plus. Donc, la question qui est posée désormais au pouvoir politique, c'est d'avoir le courage politique d'assumer ce combat et cette identité. C'est d'avoir le courage de dire : désormais, voilà la société que nous défendons. .

Julien Dray

« C'est leurs parents qui avaient participé à la construction de ce pays et qui continuaient à être des colonisés. »

Slimane Tirera : Promouvoir l'égalité, comme en 1983

Slimane Tirera est coordinateur du réseau des Maisons des Potes. Depuis 4 ans, il visite une à une les associations de quartier pour ré-initier le débat sur la lutte pour l'égalité contre le racisme. Une relève par rapport à la marche de 1983 méconnue des nouvelles générations.

Je me suis engagé à faire la marche pour l'Égalité de 2013 pour aller à la rencontre des associatifs et du terrain. Tout cela en vue de voir un peu ce qui se passe sur le terrain. L'heure est grave, parce qu'en fait, il n'y a pas eu de transmission de la marche de 83 contre le racisme et pour l'égalité.

Un devoir de mémoire

Dans beaucoup des étapes par lesquelles nous sommes passés, nous avons dû informer certaines personnes qu'il y a eu une marche en 83 : il y a encore besoin qu'on informe, puisque même dans les manuels d'Histoire, il n'y a même pas dans les nouveaux mouvements sociaux la marche pour l'égalité et contre le racisme.

Notre génération, ces jeunes nés après 1983, découvre parfois avec stupeur cet évènement. Si l'on n'a pas de parents engagé, d'encarté, ou si l'on ne fait pas la démarche de chercher l'histoire des mouvements de défense des immigrés, on n'est pas au courant.

Depuis 2010 avec la Fédération des Maisons des Potes, nous avons pris l'initiative de faire, comme en 1983, un tour de France. Les débats que nous menons poussent la jeunesse des quartiers populaires à s'intéresser à cette lutte, et ils découvrent quels en sont les tenants et aboutissants.

On est venu, parce que des gens qui ont marché à l'époque, malgré les divergences d'opinions, qui sont rompus à la lutte pour l'égalité et contre le racisme, nous ont exprimé le sentiment qu'ils avaient de devoir transmettre le combat aux jeunes générations.

Dépasser les divergences

Le deuxième point, c'est aussi les associations au niveau local. Elles ont un rôle à jouer. Le milieu associatif des quartiers populaires du nord au sud, de l'est à l'ouest est isolé par le manque de moyens et par beaucoup de choses, de sectarisme parfois aussi, parce qu'il y en a qui ne veulent pas travailler avec les uns, pas avec les autres.

La démarche de la fédération nationale des Maisons des potes et des Maisons des potes, c'est justement d'accueillir, toutes ces luttes, de tous les horizons du monde antiraciste… Que l'on soit militant pour les droits des LGBT, militant antiraciste ou militant «laïcard», on se bat pour l'égalité et du coup, tous ces militants qui veulent lutter contre les discriminations et le racisme, nous, voulons les rassembler pour pouvoir faire quelque chose de constructif à l'avenir.

Et du coup, la Maison des potes quand on explique dans chaque tour, c'est de pouvoir promouvoir cette unité et ce rassemblement qui manque tant dans les quartiers en ce moment. Je pense qu'on est davantage divisé en 2013 qu'en 83.. .

Slimane Tirera

« Tous ces militants qui veulent lutter contre les discriminations et le racisme, nous, voulons les rassembler. »

Concert contre le racisme : Il y a 30 ans place de la concorde le concert des potes rassemblait 500000 personnes.

csdd

A l'occasion du 30éme anniversaire de SOS racisme, la fédération nationale des Maison des potes a organisé le 8 juillet dernier une soirée anniversaire avec les militants et militantes qui ont créé le mouvement des potes et qui ont organisé le concert du 15 juin 1985. Ce concert était le premier en ce genre organisé par les potes, il avait été organisé en vue de combattre le racisme et de promouvoir l'égalité. Il a concrétisé et célébré la création de SOS racisme en 1984 par Julien Dray Harlem Désir et leur « bande de potes de Villetaneuse», mais il est venu également comme une réaction populaire face à la puissante percée électorale du Front National aux élections de 1984. Une montée du parti d'extrême droite dans un contexte de crimes racistes commis un peu partout en France, notamment dans le Sud. Plusieurs initiatives et réactions en cascade d'indignation face à cette recrudescence du racisme avaient démarré, en 1983, avec la grande Marche pour l'égalité et contre le racisme dite « Marche des Beurs », puis en 1984, en plus petit avec la Marche « convergence 84 ». C'est dans ce contexte qu'avait été créé SOS racisme avec comme symbole la petite main Touche Pas à mon pote vendue en 85 à plus d'un million de lycéens et d'étudiants.

Ce 8 juillet 2015, 30 ans après, nous avons voulu réunir les militants antiracistes de 85 et ceux qui se sont succédés au sein de SOS Racisme et des maisons des Potes afin de faire une fête anniversaire et de transmettre la mémoire de ce combat à ceux qui aujourd'hui au sein des maisons des potes continuent le combat contre le racisme et pour l'égalité. Nous avons réalisé à cette occasion une série d'interview pour recueillir les témoignages de militants qui ont participé à la création de SOS Racisme et qui ont participé au concert de 85. Ainsi, ces témoignages nous permettent de comprendre comment et grâce à qui des millions de Français ont été mobilisé contre le racisme et les discriminations à la fin des années 80.

HARLEM DÉSIR,
PRÉSIDENT DE SOS RACISME DE 1984 À 1992

Quels sont les moments forts que vous avez connus en tant que président de SOS racisme ?

Harlem DESIR : Les souvenirs forts se bousculent, ce soir c'était très émouvant de revoir le film d'Alain périssons et de kaissa Titous sur la concorde, qui est un film sur SOS Racisme en fait. Un moment très très important dans notre histoire. Quand on revoit ce film, on se dit qu'on a eu beaucoup de chance, car il y-a eu beaucoup d'artistes Des artistes et humoristes, notamment Smain et Coluche, et tous ceux qui se sont mobilisé pour que cet évènement ait lieu : des chaines de télévision , le ministère de la culture (jack lang), des sociétés qui ont acceptés de sponsorisé le concert, pleins de gens qui nous ont fait confiance, des intellos comme Bernard Henry Levy, Marek Halter, Max Gallo.

On avait 24-25 ans, certains d'entre nous même moins, et on a mobilisé en quelques mois des centaines de milliers de gens de jeunes surtout, qui portaient la petite main, qui créaient une sorte d'ambiance de rapport de force, face à l'extrême droite et le racisme insidieux qui s'était installé et était lié au contexte économique de l'époque. Nous sans doute étant issue d'une génération métissé, mélangée, on avait l'intuition que la riposte se devait de s'inventer sous des formes nouvelles et surtout culturelles, incluant la musique, le mode de vie, faire de cette diversité une richesse pour la France. Nous étions un groupe qui se constituait de militants, étudiants de seine saint- Denis et finalement ce qui est arrivé nous a dépassés, car beaucoup de gens attendaient ça.

Pote à pote : Cette énergie que vous aviez, comment voulez-vous la transmettre en tant que ministre aujourd'hui ?

Harlem DESIR : En tant que ministre, même quand j'étais député européen, je reste marqué par cet engagement, tout comme les anciens copains qui n'ont pas forcément suivi le même parcours politique, ou n'ont tout simplement pas fait de politique et qui suivent une carrière professionnelle dans l'entreprise ou l'administration. Je crois que les valeurs que nous avons défendues à ce moment-là, une certaine idée de la France qu'on aime, des Lumières, valeurs de la république, c'est ce qui nous a marqué. On voudrait le transmettre, mais c'est à chaque géneration de réinventer le combat antiraciste, le combat pour la fraternité, le combat pour l'humanisme.
J'ai juste envie de dire continuez, car il existe toujours une extrême droite et un populisme encore plus virulent que ce qu'on a connu non seulement en France mais dans plusieurs pays de l'Europe. Cela s'explique par la montée de l'extrême droite d'une part mais aussi par le terrorisme, qui menacent à eux deux l'unité de la France que nous tentons d'instaurer.

BENJAMIN STORA,
HISTORIEN, MILITANT ANTIRACISTE

Quels sont les moments forts que vous avez connus en tant que président de SOS racisme ?

Harlem DESIR : Les souvenirs forts se bousculent, ce soir c'était très émouvant de revoir le film d'Alain Périsson et de Kaissa Titous sur la concorde, qui est un film sur SOS Racisme en fait. Un moment très très important dans notre histoire. Quand on revoit ce film, on se dit qu'on a eu beaucoup de chance, car il y-a eu beaucoup d'artistes. Des artistes et humoristes, notamment Smain et Coluche, et tous ceux qui se sont mobilisés pour que cet évènement ait lieu : des chaines de télévision , le ministère de la culture (Jack Lang), des sociétés qui ont acceptés de sponsoriser le concert, plein de gens qui nous ont fait confiance, des intellos comme Bernard Henry Levy, Marek Halter, Max Gallo.

On avait 24-25 ans, certains d'entre nous même moins, et on a mobilisé en quelques mois des centaines de milliers de gens de jeunes surtout, qui portaient la petite main, qui créaient une sorte d'ambiance de rapport de force, face à l'extrême droite et le racisme insidieux qui s'était installé et était lié au contexte économique de l'époque. Nous sans doute étant issue d'une génération métissée, mélangée, on avait l'intuition que la riposte se devait de s'inventer sous des formes nouvelles et surtout culturelles, incluant la musique, le mode de vie, faire de cette diversité une richesse pour la France. Nous étions un groupe qui se constituait de militants, étudiants de Seine

Saint- Denis et finalement ce qui est arrivé nous a dépassés, car beaucoup de gens attendaient ça.

Pote à pote : quel message voulez-vous faire passer aux jeunes générations, car on le sait cette énergie là on ne la retrouve plus chez la jeune génération ?

Benjamin Stora : En fait, il y- a eu toute une série de mobilisation que je qualifierais de réactionnelle contre les mouvements antiraciste, dans le but de les délégitimer, les mettre à terre. Ces attaques ne visaient pas simplement SOS Racisme ou la Maison des Potes, mais l'ensemble des mouvements antiracistes depuis une quinzaine d'années. Ils ont violemment attaqués, violemment critiqués, car accusé de faire le jeu du racisme. C'était absolument extraordinaire, car ceux qui combattaient le racisme étaient eux mêmes des bâtisseurs du racisme, on n'avait jamais vu une chose pareille et pourtant cela a abouti à la démobilisation, le fait qu'il ne fallait pas combattre, car ce genre de combats était dépassé, archaïque, pas moderne finis, un modèle qui ne correspondait pas à la société d'aujourd'hui. Un combat individualiste ou seul l'argent comptait. Une réelle volonté de salir la réputation de ces organisations Donc toute la bataille aujourd'hui se réside dans l'importance d'expliquer à nouveau à cette nouvelle génération à quel point le combat antiraciste est fondamental, car le racisme dans ce pays n'a pas disparu au contraire.

Concert contre le racisme (suite)

NATHANAËL UHL ,
MILITANT ANTIRACISTE ET BLOGGEUR JOURNALISTE, RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION À LA MAIRIE DE VITRY SUR SEINE

Pote à pote : pourriez-vous vous présenter ?

Nathanaël Ulh : Je suis compagnon de route de la maison des potes. Bloggeur, journaliste et militant antiracisme depuis les années 80.

Pote à pote : quel souvenir vous gardez de l'année 85 ?

Nathanaël Ulh : Moi 85, j'ai le souvenir de ne pas être à paris, j'étai à Albi une petite ville du sud de la France préfecture du Tarn. En fait avec SOS Racisme j'ai fait ma première formation en militantisme, puisque dans mon collège, le collège Louis Rascol, où je vendais des petites mains de SOS Racisme. C'est à cette époque qu'on s'est rendu compte mes camarades et moi, qui étions tous issus de milieu populaire, que la bataille antiracisme n'est pas gagné et que ce n'est pas par ce qu'on vient de milieux populaires, que nos copains s'appellent Pablo ou Mohamed ou Ali, éventuellement Nathanaël ou Christophe que les choses vont de soi. Le discours d'exclusion, de haine qui débouchera un an plus tard sur 33 députés Front national à l'assemblée, a déjà bien avancé au saint de la population. Cela s'explique de différentes manières, mais moi à l'époque je l'ai pris assez viscéralement puisque j'avais l'impression que le fait de rejeter mes potes c'est me rejeter moi aussi. Quand on dit touche pas à mon pote, pour moi c'est quelque chose que je vis de manière très intime. Je n'avais que 14 ans, mais je me sentais complétement concerné par ce combat la malgré le fait que nous n'étions pas nombreux à Albi. En tout cas ce sont ces premiers moments-là qui m'ont appris ce qu'est la confrontation, le débat et même des fois le débat assez vif, qui tourne en bagarre, ce qui est naturel pour un collégien de 14 ans.

« Pote à Pote : Quelle est la différence entre le lycéen que tu as été à Albi et les lycéens d'aujourd'hui, pourquoi sont-ils moins engagés ? »

Nathanaël Ulh : Je ne suis pas sûr qu'ils soient moins engagés. Je pense que les formes d'engagement sont différentes. Elles sont plus ponctuelles sur des sujets donnés, ils sont beaucoup moins ancrés dans la durée comme on pouvait l'être à l'époque. Ce sont des formes d'engagement qui ont muté, les outils d'engagement passent beaucoup plus par les réseaux sociaux, mais j'ai pu constater dans la ville où je travaille, Vitry sur Seine,

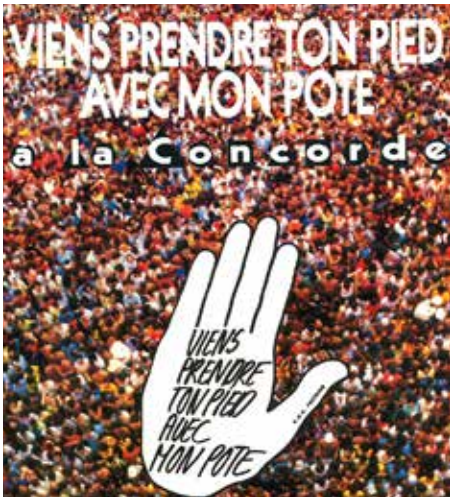

qu'il y a des gens qui s'engagent pour aider les autres. Il y- a une association que je connais bien, qui s'appelle « Jeunesse Solidaire » .

« Il y a des gens que moi je considère comme jeunes et qui sont capables de monter une radio pour les quartiers (new V-O radio), l'espoir n'est pas perdu. Il y a même de l'engagement de longue durée qui s'installe, mais cela reste différent de nos actions de l'époque et c'est probablement normal, nous avons changé d'époque et le milieu social a changé aussi. »

HAKIM HADDAD,
MILITANT ALTERMONDIALISTE EN ALGERIE

Pote à pote : pourriez-vous vous présenter ?

Hakim Haddad : Bonjour, Salam alikoum! Je suis Hakim Haddad militant dès les premières heures à SOS racisme à Paris et en région parisienne, comme d'autres amis et camarades. Membre du bureau national pendant quelques années, entre 86 et 92.

Pote à pote : quels souvenirs forts gardez-vous de la période 80-90 ?

Hakim Haddad : Je garde le souvenir d'une jeunesse revendicative, d'un élan de mouvement qui a amené du changement. D'une jeunesse qui voulait prendre son avenir en main. Bien sûr de la lutte antiracisme et antisémitisme, donc une vraie volonté de changer la donne.

Pote à pote : quel message adressez-vous aux jeunes de maintenant ?

Hakim Haddad : Les jeunes font ce qu'ils peuvent avec les difficultés qu'ils rencontrent d'une période à une autre. Je n'ai pas la prétention de donné des conseils aux jeunes, mais je voudrai juste dire que la vie est un combat et notre devoir est d'améliorer la vie des gens qui nous entourent, donc il faut s'occuper de la politique, il faut adhérer, il faut militer, il faut s'engager même si on ça ne donne de résultats immédiats.

FRÉDÉRIC HOCQUART,
MAIRE ADJOINT DE PARIS

Pote à pote : quel souvenir tu as des années 80-90 ?

J'étai lycéen quand SOS a été lancé, je m'en rappelle car un ami un jour est venu me voir et m'a dit : « tu connais le mouvement touche pas à mon pote ? » J'avais ma petite idée car j'ai vu ce qui c'était passé à la télévision à l'émission de 7 sur 7, en plus tout le monde en parlait. Un mercredi après-midi mon copain me propose d'aller voir ça de plus près, c'est ainsi qu'on est allé dans un local qui était en fait un appartement transformé en local militant à rue Martel ou il y-avait pleins de lycéens entassés dans une pièce autour d'un homme qui parlait de racisme et c'est ainsi que je me suis retrouvé dans ce militantisme en février ou mars 85. Tous ces gens-là préparaient un concert contre le racisme, je me suis senti concerné par cette cause et j'ai commencé à distribué ces tracts, des badges et des affiches. Je fréquentais le lycée Montaigne au 6éme arrondissement, nous n'avions pas vraiment de problèmes de racisme, on ne le côtoyait pas, mais cela ne nous a pas empêché de militer car tout le monde peut et doit lutter contre le racisme pas simplement par ce qu'on en a été victime, mais simplement en solidarité avec les gens qui en ont étaient victimes. L'antiracisme est une valeur qui doit être connue. Après tout est devenu compliqué, la société s'est radicalisé et les gens se sont ligués les uns contre les autres, les promesses de la gauche n'ont pas été tenus la dessus. Mais ce moment reste un moment fort, un moment qui a marqué la société car il a était affirmé par la jeunesse. Après il y –a- eu des tensions à partir des années 90.

Pote à pote : quel message voulez-vous transmettre à la jeune génération sur l'antiracisme, qu'est ce qu'ils doivent faire ?

Fréderic Hocquart : Aujourd'hui le racisme prend une forme différente, car on ne peut pas simplement dire « touche pas à mon pote ! » C'est important de dire qu'il faut aller au-delà, car des questions sociales plus importantes s'imposent. Les discriminations sociales et spatiales sont plus fortes en réalité, les gens sont plus marque dans des endroits plus que d'autres, ya moins d'endroits de mélange mais ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner car une république métissé et diverse c'est la force de notre société. Tant qu'on n'aura pas intégré cette réalité le combat devra se poursuivre, c'est ce message que la jeunesse devrait porter.

ALAIN BALESTAN,
MILITANT ANTIRACISTE

Alain Balestan : Dans les années 80 J'habitai à Val- d'Oise. On a commencé à s'investir dans le milieu antiraciste, dans les différents mouvements politique de l'époque, entre autre « la jeunesse socialiste » c'est un peu parti de la. Donc avec une bande d'amis dont la majorité était issus de paris 13 de l'université de ville tanneuse, on se réunissait régulièrement dans les sous-sols de la Sorbonne pour faire des analyses politique et pour se dire à un moment donné qu'il y -avait de l'espace afin de construire un mouvement de jeunes en France, on avait d' ailleurs l'exemple de l'Angleterre. Donc on s'est dit on va créer un mouvement de jeunes porté plutôt sur l'antiracisme, car à cette époque il y-avait la montée du Front national et la xénophobie en France, ce qui nous a confortés dans notre décision de créer un mouvement de jeunes qui va s'appeler SOS racisme avec un symbole, une main. On a réfléchis un petit moment à ce symbole et on avait l'exemple en Angleterre d'un mouvement de jeunes antiraciste qui s'était créé dont le symbole était un couffin. Un jour lors d'une réunion dans les sous-sols de la Sorbonne, Rocky un des nôtres a trouvé à la fois le slogan « touche pas à mon pote » et la fameuse main.

Pote à pote : quel grands souvenirs gardez-vous de la création de SOS racisme et de ces années-là ?

Alain Balestan : Je garde les souvenirs d'un groupe solidaire. On pensait pouvoir tout gagner, on avait des ambitions, qui commençaient par la création de ce groupe antiraciste qui va enrôler les jeunes, prendre les parties socialistes, puis la présidence de la France ! Cette ambition nous a pas mal réussis.

Pote à pote : pourquoi ce même optimise d'entant n'est plus la aujourd'hui ?

Alain Balestan : Je pense que l'optimisme est toujours là, il est peut être différent mais il faut trouver les canaux d'organisation, les bons moyens de rassembler les personnes. Aujourd'hui les choses ont beaucoup évolué à ce niveau-là, il-y-a internet, les réseaux sociaux et d'autres modes de communications. Donc on n'est plus obligé de se réunir pour des réunions les dimanches matins dans les sous-sols de la Sorbonne. J'ai assez confiance en la jeunesse d'aujourd'hui.

Concert contre le racisme (suite)

THIERRY BRACKMART,
MILITANT ANTIRACISTE

Pote à pote : pourriez-vous vous présenter ?

Thierry Bracquemart : J'ai intégré la rue Martel parmi les premiers. Et j'étais moi à l'époque jeune ouvrier, père de famille, militant syndical, militant politique.

Pote à pote : quel souvenir vous gardez de l'année 85 ?

Thierry Bracquemart : Le souvenir que j'ai de la Concorde, au delà de la foule, au delà du concert exceptionnel, c'est qu'un moment donné il y avait tellement de monde que, moi j'étais au service d'ordre, on a dit «il va y avoir un accident. Les gens sont trop près de la scène.» Et là, Yann a dit «je vais les faire reculer». Ce à quoi on lui a dit «ça n'existe pas, on peut pas faire reculer une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes, leur demander de se lever et de reculer.» Alors là Yann y est allé et ça je l'avais jamais vu, je l'ai jamais revu, il a fait «reculez» en prenant la parole calmement. Plusieurs centaines de milliers de personnes, il y a eu aucun incident et ça a été la plus belle fête à laquelle j'ai jamais participé.

Pote à pote : quelle est la différence entre le lycéen que tu as était à Albi et les lycéens d'aujourd'hui, pourquoi sont –ils moins engagé ?

Thierry Bracquemar : Et ben les messages d'espoir c'est que moi je suis un vieux de 56 balais, j'ai 5 enfants, 6 petits-enfants, J'ai 56 balais et je dirais j'y crois encore plus et je dirais même je suis encore plus virulent qu'avant. Je sais, ceux qui vont écouter vont se demander, se dire que «c'est pas possible» mais si je suis encore plus virulent et l'espoir c'est toute façon la France elle marche au mélange et il faut continuer. Voilà.

NATHALIE RAFFORT,
MILITANTE ANTIRACISTE ET CADRE DE SANTÉ À L'HÔPITAL LARIBOISIÈRE

NATHALIE RAFORT : J'ai fait partie de la première équipe de SOS racisme. On a organisé ce concert, qui a donné un sens à notre vie, puisque c'était un engagement de responsabilité, un engagement citoyen. C'est la plus belle aventure humaine de ma vie et ce qui est exceptionnel c'est cette fraternité, cette solidarité avec les autres. C'est vraiment une chance d'avoir vécu ça.

Pote à pote : quel est votre souvenir de cette période ?

Nathalie Raffort : E sont des souvenirs au pluriels, je ne peux pas tous vous les raconter ! J'ai traversé la France pour défendre notre cause. J'ai appris à coller des affiches, à organiser des concerts et tellement de choses mais avant tout, j'ai appris la solidarité, la fraternité et ce qu'un engagement peut donner comme dimensions dans sa vie individuelle. La solidarité c'est quelque chose de fantastique. je pense qu'aujourd'hui comme hier, c'est ce qu'il fait la beauté de l'affiche.

Pote à pote : c'est donc ce message de solidarité que vous voulez transmettre aux jeunes générations ?

NATHALIE Raffort : Oui effectivement ! C'est la plus belle aventure que l'on puisse vivre. Aujourd'hui il n'y-a plus de frontières, il faut juste y croire ! Nous avons posé la première pierre et c'est à la jeunesse de continuer le combat, j'ai confiance en la jeunesse ! il ne faut jamais abdiquer, ne jamais se faire une raison du malheur du monde. Ensemble nous pouvons y arriver.

VOUS AVEZ CONFIANCE EN LUI POUR VOTRE SANTÉ VOUS POUVEZ SOUTENIR SON DROIT À UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL !

SIGNEZ L'APPEL SUR
WWW.UNISPOURLEGALITE.EU

LES MAISONS DES POTES
16 SQUARE DUNOIS - 75013 PARIS - CONTACT@MAISONDESPOTES.FR

UNITED FOR EQUALITY

VOUS LUI FAITES CONFIANCE CHAQUE MIDI VOUS POUVEZ SOUTENIR SON DROIT AU SÉJOUR

OUI À LA RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS !

SIGNEZ L'APPEL SUR
WWW.UNISPOURLEGALITE.EU

LES MAISONS DES POTES
16 SQUARE DUNOIS - 75013 PARIS - CONTACT@MAISONDESPOTES.FR

UNITED FOR EQUALITY

Grâce à votre soutien,
Pote à Pote ira encore plus loin,
ABONNEZ-VOUS !

[] Particuliers : 10 € et plus /an [] Associations : 50 € et plus /an [] Institutions : 100 € et plus /an

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

C.P. ..... VILLE .....

MAIL ..... TEL. .....

Coupon à renvoyer à :

Fédération Nationale des Maisons des Potes 16, Square Dunois, 75013 Paris

Tel : 01 44 93 23 23

VOUS AVEZ CONFIANCE EN LUI POUR PROTÉGER VOS ENFANTS

VOUS POUVEZ SOUTENIR SON DROIT À DEVENIR FONCTIONNAIRE

OUI À LA TITULARISATION DES VACATAIRES SANS DISCRIMINATION

SIGNEZ L'APPEL SUR
WWW.UNISPOURLEGALITE.EU

LES MAISONS DES POTES
16 SQUARE DUNOIS - 75013 PARIS - CONTACT@MAISONDESPOTES.FR

UNITED FOR EQUALITY

VOUS AVEZ CONFIANCE EN ELLE POUR VOS ENFANTS

VOUS POUVEZ SOUTENIR SON DROIT DE VOTER

OUI AU DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS !

SIGNEZ L'APPEL SUR
WWW.UNISPOURLEGALITE.EU

LES MAISONS DES POTES
16 SQUARE DUNOIS - 75013 PARIS - CONTACT@MAISONDESPOTES.FR

UNITED FOR EQUALITY